

le petit

# Saint-Cannat

Septembre 2017 - REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

Supplément éditorial  
**LE PLU SUR LES RAILS**

**L'INCENDIE À ST CANNAT**  
/ P4



Ville de  
**SAINT-CANNAT**

**3 > Édito****4-9 > Événements**

- Message des pompiers des Bouches-du-Rhône à la population
- Été 2017, l'incendie à Saint-Cannat
- Opération coup de main, coup de cœur
- Prudence et vigilance
- Entraide et solidarité
- L'action des services publics
- Accueil des nouveaux Saint-Cannadens à la Belle Récré
- Programmation de la 543<sup>ème</sup> fête notre dame

**10-21 > Informations municipales**

- Tous à l'école le lundi 4 septembre !
- Des services périscolaires bien organisés
- Les nouvelles activités périscolaires
- Calendrier scolaire 2017-2018
- Pour le Noël des enfants
- Une chorale au service d'une liaison
- Classes de découverte 2016-2017
- Renouvellement des cartes de transports scolaires
- Collecte de sang à Saint-Cannat
- Adhésion au système d'alerte automatisé
- Conseil municipal du 13 avril 2017
- Commémoration du 8 mai
- Budget 2017
- Les partenaires financiers de la commune

**22-26 > Urbanisme & environnement**

- Travaux
- Débroussailler, une obligation légale
- Les déchèteries font place aux déchets verts
- Prévention & gestion des déchets
- Marre de sortir les poubelles ?
- Les 10 ans de l'Amap
- PLU présentation du projet

**27-28 > Vie économique**

- Défilé Fibre Solidaire et Dynamic Emploi
- Collecte Fibre Solidaire et Remise en jeux
- La Coussinière
- Activités de la commune
- Les Vendemiales An 2
- Le Cellier du Bailli de Suffren prépare Noël !
- Du changement chez Villa Minna !

**29-30 > Enfance & Jeunesse**

- Souvenirs de la chasse aux œufs
- Des petits bouts toujours aussi dynamiques !
- École et parents redouble d'énergie !
- L'espace jeunes en action
- Accompagnement éducatif

**31 > Seniors**

- La Semaine Bleue
- Avis aux Seniors !
- Maladie d'Alzheimer

**32-40 > Culture**

- Souvenirs de la Belle Récré...
- D'une saison à l'autre
- Temps fort jeune public
- Les journées européennes du patrimoine
- Bibliothèque Edmonde Charles-roux
- Graines de philo
- Le Fil d'Ariane "Ce qui nous lie" !
- Ateliers la tête dans les étoiles
- Spectacles programmés
- Commun 'auteur
- École municipale de musique
- Palmarès 2016/2017 de l'école de musique
- Duo violoncelles & master class
- À noter dans vos agendas 2018
- Entrez dans la "Petite troupe des enfants du spectacle" !
- Stages de l'école de musique aux vacances d'automne
- Et chantons maintenant !
- F(è)aites de la musique au jardin Joseph Richaud !
- Récréa'son
- Emmanuel Recht, reçu major au diplôme d'état de saxophone !
- Geste et harmonie le 7<sup>ème</sup> art à l'honneur !
- Les plaisirs de Champ Libre
- Atelier du possible, saison 2017/2018
- Aroma de Cai

**41-43 > Culture et tradition**

- Une fin de saison très chargée au Foyer Rural
- C'est aussi la rentrée pour le Syndicat d'Initiative !
- Le Cofet fait jazer les Big
- Paroisse Catholique Un nouveau curé à St-Cannat

**44-49 > Sport & Bien être**

- Course cycliste à St-Cannat
- Du sport sans compter au Foyer Rural
- Faites votre rentrée au Sporting Club !
- En avant le foot féminin !
- Le Saint-Cannat Volley Ball vient d'avoir 15 ans
- À l'UST le "challenge des formations"
- Yoseikan budo une belle saison s'achève
- Handball Concernade - Saison 2017-2018
- Training Boxe Thai-K1-Kick
- Gymnastique volontaire
- En Forme ! joue la nouveauté

**50 > État civil**

- Transfert du Pacs aux Mairies

**51 > Point de vue****Cérémonies commémoratives 11 Novembre**  
**Organisé par la Municipalité et la FNACA**

11h15 Rassemblement au Monument aux Morts devant la Mairie avec dépôt de gerbe

11h45 Cortège vers le cimetière.

12h00 Apéritif offert par la Municipalité

Suivi d'un repas organisé par la FNACA

**ÉDITO****PAR JACKY GÉRARD****Maire de Saint-Cannat**

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chers administrés,

Alors que le week-end du 14 juillet devait être festif et joyeux, notre Commune a été meurtrie par le terrible incendie qui a parcouru près de 400 hectares.

Averti le samedi 15 juillet vers 15h20, je me suis rendu immédiatement sur les lieux. La vitesse de la propagation du feu malgré la première intervention des sapeurs-pompiers, puis de l'hélicoptère Bombardier d'Eau, m'a conduit à alerter le Directeur Général du SDIS 13 en demandant des moyens importants dans les meilleurs délais.

Ce sont plusieurs centaines d'hommes et une quinzaine d'appareils aériens qui ont rapidement rejoint les lieux et lutté farouchement contre des flammes puissantes et tourbillonnantes.

Parallèlement, en application du Plan Communal de Sauvegarde, une permanence de contact et d'information a été ouverte en Mairie avec des élus, pendant que d'autres ouvraient un centre d'accueil des sinistrés à la salle Yves Montand.

Jusqu'à 2 heures du matin, j'ai circulé dans le véhicule du Commandant du front de feu gauche qui était celui susceptible de menacer les habitations. Nous avons évalué les risques potentiels sur tous les sites où étaient positionnés les groupes d'attaque.

Au matin du dimanche, on pouvait constater les dommages importants mais relativement peu catastrophiques eu égard à la violence et à la vitesse du feu : pas de victimes ni blessés et des dégâts matériels traumatisants mais limités.

La reprise du dimanche après-midi a aggravé la situation et, sans des moyens aériens supplémentaires en complément des 740 sapeurs-pompiers, de nombreuses habitations auraient pu être détruites.

Il faut donc rendre hommage à tous les acteurs de cette lutte acharnée contre le feu : Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence et son collègue d'Arles, la Direction et les troupes des sapeurs-pompiers du SDIS 13 et les unités de la Sécurité Civile Nationale, les pilotes et équipages des avions et HBE, les marins pompiers du Bataillon de Marseille, la Gendarmerie Nationale dirigée par le Commandant de Compagnie et les Polices Municipales de Saint-Cannat et de Lambesc, les agents de l'Office National des Forêts et les Forestiers-Sapeurs du Conseil Départemental, les Comités communaux feux de forêt de Saint-Cannat, qui n'ont pas compté leurs heures, mais aussi de tout le Département, la Protection Civile et les diverses associations. Sans oublier tous les administrés bénévoles qui ont participé aux opérations.

Il faut aussi souligner la solidarité de l'équipe d'élus qui a participé à la mise en place à la salle Yves Montand, de l'accueil-restauration des pompiers, appuyée par de nombreuses associations et de multiples bénévoles individuels. La générosité de nombreux commerçants de Saint-Cannat et aussi de Lambesc, ainsi que d'innombrables particuliers, a contribué à offrir aux soldats du feu des repas variés et conviviaux. Les diverses colonnes de sapeurs-pompiers m'ont chargé de tous les remercier chaleureusement.

Pour l'avenir proche, un bilan précis des dégâts est en cours. Sous l'égide de la Gendarmerie, une cellule d'aide aux victimes, tenu au CCAS par l'APERS s'est mise en place pour apporter soutien psychologique et administratif aux sinistrés. Il s'agit aussi d'optimiser la réparation des dégâts par l'indemnisation des compagnies d'assurance.

La Commune, qui menait chaque année des actions d'amélioration de la forêt communale et de débroussaillage, avait renforcé l'hiver dernier la sensibilisation aux Obligations Légales de Débroussaillage : après un recensement de toutes les propriétés concernées, un courrier co-signé par Monsieur le Préfet et le Maire avait alerté les propriétaires ; une action directe menée par l'Adjoint à l'Environnement avait été conduite en partenariat avec le Comité Communal Feux de Forêts, assortie de visites et de conseils. Même si il faut insister et amplifier l'effort, des résultats probants ont été obtenus et ont permis de préserver plusieurs habitations. C'est une leçon à tirer pour ceux qui ont respecté ces consignes, mais aussi pour les récalcitrants.

Concernant la restauration de nos magnifiques paysages détruits par le feu, je sais par expérience qu'il ne faut pas se précipiter dans tous les sens.

Le nettoyage des espaces totalement brûlés est urgent, mais des secteurs peu touchés peuvent reverdir. Il faut aussi protéger les sols de l'érosion.

Le reste nécessite un peu de patience et la replantation systématique n'est pas forcément la solution miracle car la nature a des ressources insoupçonnables.

Notre forêt communale est "soumise" à l'Office National des Forêts qui nous assiste dans sa gestion en la surveillant et en préconisant et contrôlant les travaux nécessaires.

En tout cas, la Municipalité va mobiliser le maximum de moyens techniques et financiers avec l'aide de tous nos partenaires qui m'ont assuré de leur soutien dans cette épreuve, pour restaurer notre campagne et notre forêt.

Le dernier incendie important, sur le Coussou, remonte à plus de 30 ans. Le secteur touché cette fois-ci, vallonné et boisé, représentait des paysages magnifiques. Après le feu, c'est un spectacle de désolation.

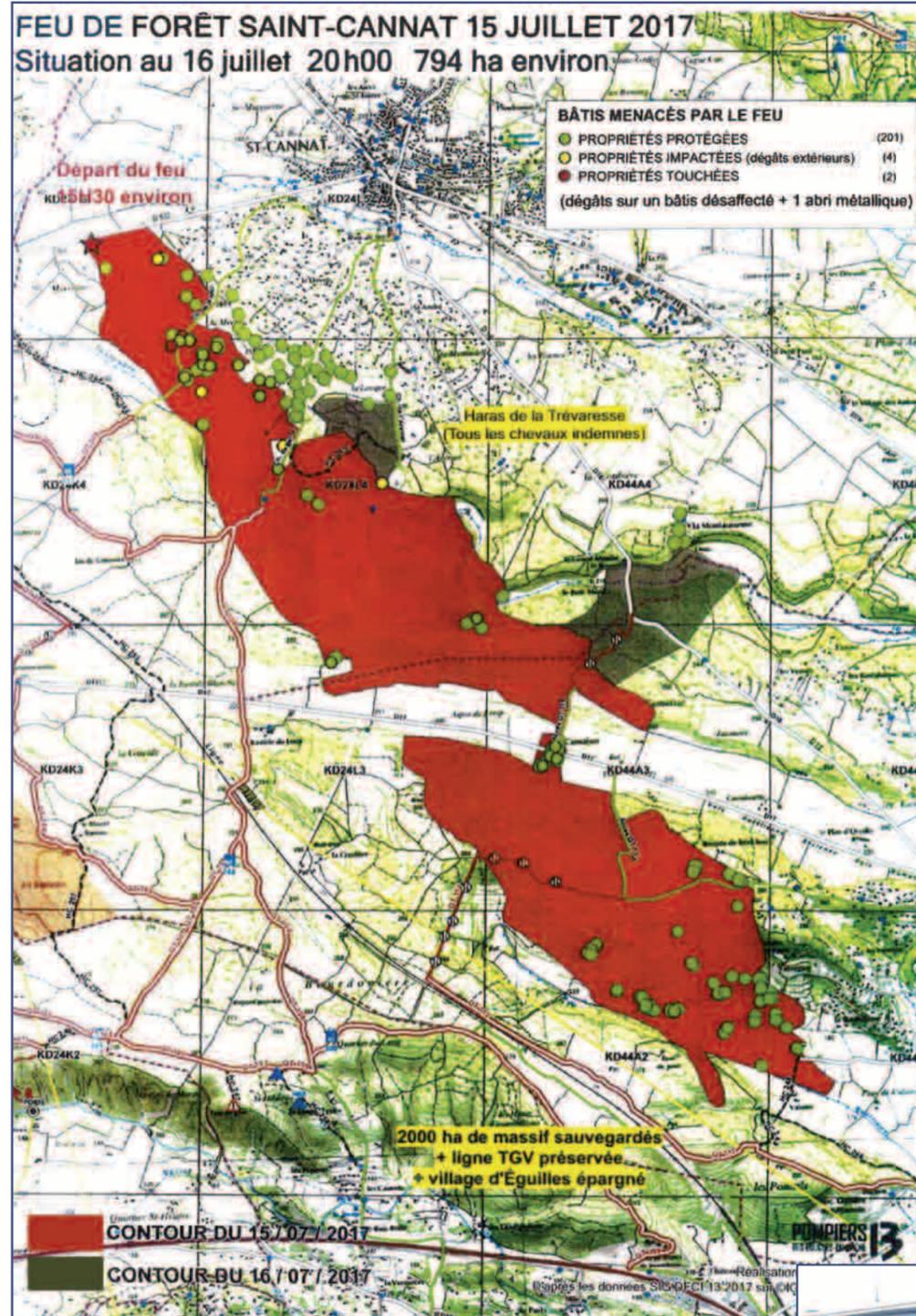
Le traumatisme provoqué par cet incendie va nous marquer pour des années.

Soutenons les victimes de dégâts, heureusement peu nombreuses, mais fortement choquées, en les reconfortant psychologiquement et en les accompagnant dans leurs démarches.

Soyez très actifs et solidaires, comme lors de cette épreuve, pour redonner vie et beauté à nos paysages naturels.

Bien cordialement.

## Message des pompiers des Bouches-du-Rhône à la population



Le samedi 15 juillet un violent feu dévastait près de 800 hectares entre Saint-Cannat et Éguilles.

Immédiatement les pompiers des Bouches-du-Rhône se mobilisaient et si de nombreux habitants étaient menacés par l'avancée des flammes, aucune victime n'était à déplorer.

L'ensemble de nos partenaires (Comités Communaux Feux de Forêts, réserve communale de sécurité civile, gendarmes, policiers, forestiers, militaires, pilotes) et les élus locaux ont agi avec efficacité pour soutenir au mieux nos concitoyens et faciliter nos actions de lutte.

De même, le soutien des autorités de l'État et du département ne s'est pas fait attendre marqué notamment par les encouragements du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb, de la présidente du Conseil départemental, Martine Vassal ainsi que par la présence de la première Vice-présidente du Service départemental d'incendie et de secours, Brigitte Devesa, représentant le président Richard Mallié.

Le sous-préfet Serge Gouteyron a assuré la lourde charge de directeur des opérations de secours tout au long du sinistre en coordonnant les activités des différents services sur les deux communes.

La solidarité nationale a été une nouvelle fois illustrée par l'arrivée de renforts venant des départements de l'Ain, des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Alpes Maritimes, de la Drome, de l'Isère, de la Loire, du Rhône, de la Savoie, de la Haute Savoie, du Var et du Vaucluse ainsi que de la ville de Marseille.

Mais ce qui restera gravé dans la mémoire des pompiers des Bouches-du-Rhône et de tous leurs collègues venus en renfort, c'est la générosité de la population. Très touchés par tous ces soutiens, nous voulions simplement vous dire « Merci ».

Les pompiers  
des Bouches-du-Rhône



©Pompiers 13

## Été 2017, l'incendie à Saint-Cannat



©JoelLevi-Valensi

### Courage et dévouement, hommage à nos pompiers

Les 15 et 16 juillet dernier l'incendie parti d'un massif boisé en bordure de la départementale 512 à Saint-Cannat a parcouru 750 hectares et brûlé environ 450 hectares de forêt.

Au cœur des dispositifs d'assistance et de la lutte contre les incendies, les Sapeurs Pompiers ont démontré un engagement sans faille au service de nos concitoyens sur le feu de notre commune.

À bout de force, ils ont lutté jours et nuits jusqu'à épuisement. Je tiens à remercier les Saint-Cannadens de leur élan de solidarité, de leur engagement, de l'accueil qu'ils leur ont fait et de leur soutien par des actions personnelles de réconfort.

Une pensée émue pour ce soldat du feu venu d'un autre département qui disait que « l'état d'esprit des pompiers est universel ».

Il n'y a pas de mot pour leur rendre l'hommage qu'ils méritent.

Merci à eux et aussi aux Comités des Feux de Saint-Cannat et des villages alentours, aux gendarmes, aux techniciens du SDIS, à tous les services du Département, sans oublier nos pilotes de bombardiers d'eau qui prennent des risques en permanence.

Merci aux élus pour avoir été rapidement réactifs et au Maire qui a mené une partie des opérations au Poste de Commandement des Sapeurs Pompiers.

Dans la prochaine édition du Petit Saint Cannat, des informations complémentaires vous seront données pour que notre forêt soit protégée.

Un mégot pour 800 hectares...

Jean Paul Venturini,  
Adjoint chargé de l'Environnement



©Christophe Ruiz



©Christophe Ruiz



Incendie à Saint-Cannat

**L'ACTION  
DES SERVICES PUBLICS****Dépôt de plainte**

La gendarmerie de Lambesc a invité les administrés sinistrés lors de l'incendie des 15 et 16 juillet à porter plainte via le formulaire fourni par la Police municipale.  
Gendarmerie Nationale  
Quartier Bertoire 6 Avenue Clément Fauchier  
13410 Lambesc  
04 42 57 09 51

**Aide aux victimes**

De son côté, le parquet a mis en place un dispositif d'aide aux victimes en lien avec l'association Apers : une permanence a été rapidement organisée au CCAS de Saint-Cannat, en concertation avec les Maires.

Contact CCAS St Cannat  
04 42 50 82 26

**Sensibilisation et mobilisation**

Afin de mieux prévenir d'autres risques d'incendie, la Municipalité insiste sur la campagne de sensibilisation amorcée depuis des années, et spécifiquement amplifiée fin 2016-début 2017, en liaison avec la Préfecture, par l'envoi de près de 300 courriers ciblés sur les Obligations Légales de Débroussaillage.

**Il s'agit :**

- d'imposer une plus grande coopération de tous les administrés notamment dans les zones où un cadre réglementaire doit être respecté
- de montrer à nos enfants ce qui s'est passé et les impliquer, en travaillant pour ce faire en étroite collaboration avec les enseignants et le Comité Communal des Feux de Forêts.

L'élément nouveau consiste à réfléchir aux moyens de "réparer" la forêt sinistrée.

L'unité et la solidarité doit être notre ligne de conduite pour que cela n'arrive plus !

*L'équipe municipale*

**Opération coup de main, coup de cœur**

Clarisse Bouillet

**La Croix Rouge en action sur les lieux des sinistres !**

Un dégât des eaux, un incendie... et le réseau de volontaires formés et entraînés de La Croix-Rouge française, permet une mobilisation et une mutualisation quasi-immédiates quel que soit le lieu de la catastrophe.

Des aides spécifiques sont aussi mises en œuvre à la demande des habitants ou des collectivités locales.

**CHAMPS D'ACTION****► En complément des pouvoirs publics**

- Assurer l'hébergement des sinistrés
- Mettre en place la logistique nécessaire au bon déroulement des opérations de secours
- Renforcer la chaîne de secours médicalisée
- Soutien psychologique réalisé par des volontaires formés et qui peuvent être accompagnés de psychologues professionnels.

**► À la demande des habitants**

- Soutien matériel : opérations "coup de main, coup de cœur" d'aide à domicile (déblaiement, nettoyage...)
- Évaluation de la situation des sinistrés
- Distribution d'aides d'urgence sur évaluation des dégâts et décision du président de la Croix-Rouge française

**OBJECTIFS DE L'OPÉRATION À ST CANNAT**

Coordinateur efficace en cas d'incendie, la Croix Rouge prend le relais des sapeurs-pompiers, fait appel aux associations et aux administrés volontaires, au CCFP et travaille en étroite relation avec les Municipalités.



Il s'agit pour la Croix Rouge de soutenir les Pouvoirs publics dans leur action et de prendre en charge les sinistrés après qu'assurances et experts soient intervenus.

À St Cannat, les bénévoles de la Croix Rouge ont réalisé avec les services municipaux une évaluation du nombre de sinistrés et de leurs besoins.

À l'issue d'une concertation avec la Municipalité, un plan d'action sera proposé à la Commune et mis en place au plus tôt selon les besoins recensés. Il se fera en coordination avec les Services techniques municipaux qui apporteront leur contribution à cette assistance.

**APPEL AU BÉNÉVOLAT**

La Municipalité et la Croix rouge ont besoin de vous pour mener au mieux cette action !

Merci de vous faire connaître auprès du CCAS St Cannat.

*St Cannat Communication*

**Croix Rouge Unité Locale  
d'Aix-en-Provence**  
32 Cours des Arts et Métiers  
13100 Aix-en-Provence  
04 42 26 25 11  
www.croix-rouge.fr

**CCAS St Cannat**  
Monique Guillet  
04 42 50 82 26

**Prudence et VIGILANCE****► NE JETEZ PAS VOS MÉGOTS DANS LA NATURE !****► PROCÉDEZ À UN ÉLAGAGE & À UN DÉBROUSSAILLAGE RÉGULIERS**

Ce n'est pas faute de le rappeler dès que nous le pouvons... Les risques d'incendie existent et nous n'y avons malheureusement pas échappé à St Cannat... Compte tenu du climat et de la végétation méditerranéenne, nos massifs forestiers sont particulièrement vulnérables au risque d'incendie.

**Du risque à la réalité**

Sur les 20 dernières années (1997-2016), on relève une moyenne annuelle de plus de 200 départs de feu menaçant les massifs pour près de 1 500 hectares parcourus par les flammes.

La stratégie nationale de lutte contre les feux de forêt (réglementation de l'emploi du feu limitation de l'accès aux massifs, dispositif de surveillance et de prévention, création d'équipements de lutte contre les feux, attaque rapide des feux naissants, etc.) permet de réduire significativement l'impact des feux de forêt, mais l'été 2016 et celui de 2017 dont St Cannat a fait les frais, rappellent toute l'importance du respect des mesures de prévention.

Le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par le code forestier.

**Débroussailler, une obligation à ne pas prendre à la légère**

*Lire et relire l'article page 23 !*

**► INDEMNISATION  
CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION**

L'État ne prend pas d'arrêt de catastrophe naturelle pour les incendies. En effet, contrairement aux inondations ou aux séismes, même si un incendie revêt un caractère exceptionnel, il ne peut pas être considéré comme une "catastrophe naturelle".

**► Les conditions pour se faire indemniser**

Il faut donc absolument avoir souscrit un contrat d'assurance multirisque habitation qui comprend une garantie incendie. Ce contrat est obligatoire pour les locataires et est fortement conseillé pour les propriétaires. Cette assurance couvre les biens mobiliers et immobiliers, les réparations dues à l'intervention des pompiers au sein de l'habitation, les travaux d'embellissement du logement afin de tout remettre en état et les objets de valeur qui ont été déclarés initialement.

Attention, la garantie "incendie" ne couvre pas tous les éléments extérieurs, comme le jardin, les cabanes... Vous devez pour cela avoir contracté une garantie "jardin" supplémentaire. De plus, une piscine nécessite également sa propre garantie spécifique.

Deuxième bémol, si votre voiture est assurée au tiers (c'est-à-dire seulement en matière de responsabilité civile), vous ne bénéficiez pas d'assurance en cas d'incendie et les frais seront à votre charge.

**► Quand déclarer le sinistre ?**

Attention ! En cas de feu de forêt, l'assuré a seulement cinq jours pour envoyer sa déclaration à son assurance.

Il est nécessaire de l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de l'assureur.

Il est également conseillé de joindre des copies de tous les justificatifs possibles, afin que la procédure soit traitée le plus rapidement possible.

**► Documents à fournir**

Avant de nettoyer ou de déblayer, prenez des photos ou des vidéos des dommages, collectez précieusement les factures, les contrats, les devis... Après une première déclaration par courrier auprès de votre assureur, un dossier sera ouvert. Il vous faudra fournir un descriptif détaillé des dommages.

Attention à ne surtout pas jeter des appareils ou du mobilier endommagé, c'est ce qui servira de preuve des dégâts subis. Sans cela, l'assurance peut vous refuser l'indemnisation.

Votre assurance vous demandera ainsi une liste chiffrée des objets perdus ou endommagés, ainsi que des justificatifs (factures, contrats, photos, etc.). Par la suite, un expert incendie sera désigné par votre assureur. Ce dernier viendra constater les dégâts sur place afin d'évaluer votre préjudice.

**► Est-ce qu'il faut que vous choisissiez votre propre expert ?**

C'est recommandé par l'Association d'aide aux victimes d'incendies\*, car l'expert de l'assureur n'est pas désigné par le tribunal, il n'est que le représentant de l'assureur, chargé de donner un avis sur le montant des dommages.

Vous pouvez donc choisir un autre expert, l'expert d'assuré, afin qu'il trouve un compromis sur le montant des dommages. Par la suite, un PV d'expertise sera rédigé afin que votre dossier puisse être clôturé. Si un accord est pris, vous pouvez commencer à attendre votre remboursement.

**► Quel délai pour les indemnisations ?**

Le règlement est effectué par l'assurance, à partir du moment où un accord est trouvé avec votre assureur sur le montant de l'indemnisation. Ce dernier dispose alors d'un délai de 30 jours pour vous indemniser.

\* APERS : Association de Prévention et de Réinsertion Sociale / 04 42 52 29 00



Incendie à Saint-Cannat

# Entraide et Solidarité



Brigitte

Prévenus par le Maire aussitôt le feu déclaré, les élus de St Cannat se sont mobilisés pour accueillir d'éventuels St Cannadens sinistrés. Ils ont immédiatement organisé une "cellule de crise" salle Yves Montand.

Pour prévenir de cette installation, on est passé par voie d'affichage et réseaux sociaux. Brigitte, assistante Culture & Communication et au Service Accueil du Syndicat d'Initiative s'y est "collée" avec l'énergie et le moral qu'on lui connaît !

Très rapidement, de nombreux St Cannadens ont proposé d'héberger des sinistrés si nécessaire. Grâce aux chambres d'hôtes comme celle de M. Lamothe ou aux maisons particulières, le logement de secours n'a pas été très longtemps un problème à régler !

Puis il a fallu ravitailler les pompiers sur le terrain. La Municipalité a acheté le samedi 15 au soir bouteilles d'eau, pizzas et de quoi faire des sandwiches mais les St Cannadens ont très vite été réactifs, chacun proposant diverses denrées... Alain Cutillo a même ouvert sa boulangerie spécialement pour faire du pain ! Le dimanche Georges Pétruschi nous a ravitaillés en fruits et légumes ! Et il fallait trouver aux pompiers de quoi se laver. Facebook via Brigitte a encore et encore fonctionné... Ceux qui le pouvaient ont amené savon, shampoings, serviettes... Les douches de la salle Yves Montand et celles des vestiaires du stade gérés par le Sporting Club, ont été ouvertes...

Mais le feu était ténu... Le vent ne faiblissait pas... La situation s'aggravait et il a fallu faire appel à d'autres brigades de pompiers... À la Salle Yves Montand cela a été le "rush" ! Il a fallu restaurer les pompiers des Hautes-Alpes, du Var, de Sera1 Rhône Alpes, d'Ensues,



Les bénévoles

de Vitrolles, de Luynes, d'Aix, les membres du SDIS 13 et bien sûr les Marins Pompiers de Marseille, soit environ 500 pompiers sont arrivés par vague le lundi à midi et le soir ! Attachée à sa tâche, Brigitte lançait des appels sur Facebook car il n'était pas question de ne servir que des sandwiches à ces femmes et ces hommes épuisés, et là... pour sauver notre patrimoine !

Des administrés apportaient salades, gratins, tartes salés et j'en passe. Les restaurateurs et les supermarchés de Lambesc s'y sont mis. Des plats tout prêts sont arrivés. Même au petit déjeuner les pompiers ont trouvé des confitures et gâteaux "faits maison" !

Cela a duré jusqu'au jeudi 20 juillet.

Le Colonel Seguin comme beaucoup de ses collègues n'en sont pas revenus. "Jamais nous n'avons connu un tel élan de solidarité ! Jamais nous n'avons vu une telle énergie pour nous accueillir comme ça !" Que répondre sinon que cette solidarité est venue du fond du cœur. Ils étaient là pour notre village... il fallait que le village le leur "rende" d'une manière ou d'une autre...

Doit-on mettre ici la liste de tous ceux qui ont participé, donné de leur temps ? Non, ce n'est pas nécessaire... Ce bénévolat vaut de l'or et chacun au fond de lui saura qu'il a été là quand son village en a eu besoin.

*D. Camhi / Communication, pour l'équipe municipale*



L'espace Accueil salle Yves Montand



## Merci à tous les St-Cannadens

Les images de ce mois de juillet sont édifiantes et nous touchent tous profondément.

Nous avons néanmoins évité le pire car les habitations ont été dans la quasi totalité épargnées grâce au formidable travail des forces vives sur place.

La piste criminelle est totalement écartée mais l'enquête est en cours afin de déterminer pré-

cisément les causes du départ du feu. On suppose cependant qu'il s'agit d'une négligence grave due à un mégot de cigarette jeté dans la nature !

Un grand merci à tous les St-Cannadens (commerçants, associations et toutes les personnes du village) pour l'élan de générosité et de solidarité qui a émergé du drame et qui fait que nous pouvons être fiers de notre merveilleux village !...

Gardons le moral et l'espoir afin de préserver notre richesse, notre environnement exceptionnel !

Nous replanterons, nous reconstruirons et protégerons ce cadre de vie pour nous et nos enfants !

*Joël Lévi-Valensi, Adjoint chargé de la Vie associative et du Sport Pour l'équipe municipale*

# Accueil des nouveaux Saint-Cannadens à La Belle Récré



Le petit Angelin Riou dans les bras de son papa



## VOUS VENEZ D'ARRIVER À SAINT-CANNAT ?

Merci de vous rapprocher de Monique Guillet, Conseillère Municipale, pour la rencontrer et vous inscrire sur la liste des Nouveaux arrivants. / 06 16 46 79 06

Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie d'accueil des Nouveaux arrivants a eu lieu au cœur du Festival La Belle Récré le samedi 30 juin. Un apéritif convivial était organisé au jardin Joseph Richaud avec le concours des deux conteuses professionnelles Sylvie Vieville et Jeannie Lefebvre.

Ravis et touchés par cette rencontre avec le Maire et l'équipe municipale, les nouveaux Saint-Cannadens que nous avons invités ont aussi rencontré les responsables des organismes locaux et de certaines associations.

On a aussi pu faire la connaissance du nouveau petit "vrai" Saint-Cannaden, Angelin Riou, né le 26 mai dernier dans la maison de ses parents ! Nous lui souhaitons une belle vie dans son village !

*St-Cannat Communication pour l'équipe municipale*

# Programmation de la 543<sup>ème</sup> Fête Notre Dame

L'équipe du Cofet s'affaire à la préparation de la fête traditionnelle de Notre Dame qui est organisée cette année du 1<sup>er</sup> au 5 septembre. Pensez à vous inscrire au repas du Club Taurin du samedi ! Et venez vous détendre avec vos enfants au jardin le dimanche !

## VENDREDI 1<sup>ER</sup>

À partir de 20h30, la distribution des lampions devant la Mairie démarre les festivités.

À 21h30, fanfare en cortège dans le village jusqu'au Stade Albert Barre d'où sera lancé le Feu d'artifice.

Dès 22h, ouverture de la fête foraine prévue jusqu'au lundi 5 sur l'Esplanade Charles De Gaulle.

## SAMEDI 2

À partir de 10h, vide greniers et parade de chevaux animée par la pena du Club Taurin qui propose de nous régaler au repas de midi avec une paella.

À 12h, le Salon des peintres ouvre ses portes Salle Revol et se prolongera jusqu'au samedi 9 septembre.

À partir de 18h30, Apéritif Concert / Spectacle à l'Espace Coopérative avec un spectacle de danse de rue Ta peau comme le ciel suivi du Concert jazz mania.

## DIMANCHE 3

Dès 8h, pêche à la truite organisée pour les enfants au bord de la Touloubre.

À 10h, Grand messe au Jardin Joseph Richaud.

À partir de 11h30, animations au jardin et sur la Place Gambetta : jeux pour les enfants, musique et restauration sur place par food-trucks.

À 18h, clôture de la fête avec l'imitateur humoriste Philippe Roche à l'Espace Coopérative.

## DU VENDREDI 1<sup>ER</sup> AU MARDI 5

Des concours de pétanque sont organisés au Boulodrome par l'équipe de La Boule Joyeuse.

Consultez la brochure dédiée à la manifestation et le site Internet de la ville saint-cannat.fr pour connaître le programme détaillé de la fête.





## Tous à l'école le lundi 4 septembre !

### Rythmes scolaires : pas si facile de revenir à la semaine de 4 jours

L'objet du décret du Ministère de l'éducation n'est pas de revenir sur la semaine de quatre jours et demi instaurée par le gouvernement précédent. Il s'agit plutôt d'un "élargissement du champ des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques", donnant tout simplement la possibilité au représentant départemental de l'éducation nationale, sur proposition conjointe des acteurs locaux (communes, conseils d'école), d'autoriser des adaptations aboutissant à répartir les vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaires des écoliers sur huit demi-journées, soit quatre jours.

### Mission impossible ? Analyse et réflexion...

Compte tenu que le décret est "tombé" le 28 juin dernier, les délais nous ont paru trop courts pour, dès la rentrée, réorganiser totalement l'accueil périscolaire et notamment renforcer à la hâte les centres aérés le mercredi matin, en redéployant du personnel. Quoi qu'il en soit le Ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, a finalement fait savoir début juillet, que la semaine de quatre jours et demi reste la norme à la rentrée. "Les partenaires sociaux peuvent choisir de revenir à la semaine de quatre jours mais en se donnant le temps nécessaire pour une application à partir de la rentrée 2018". Il y a donc des écoles à quatre jours et demi et d'autres à quatre jours selon les choix locaux. Notons qu'au niveau national, seulement 1/3 des communes repassent à quatre jours. Par ailleurs, la participation de l'État au financement des activités périscolaires organisées par les communes est maintenue pour cette rentrée mais le ministre s'est montré évasif pour la suite...

### LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Après le temps des vacances, de la détente, des rencontres, nos Petits Saint-Cannadens vont reprendre le chemin de l'école. Dans les trois écoles de notre village, ils seront accueillis par les enseignants et le personnel municipal dès le 4 septembre.

#### Du nouveau

Suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire, une nouvelle maîtresse va intégrer l'équipe enseignante actuelle de l'école maternelle de l'Ancienne Gare.

Soucieuse du bien être des jeunes élèves de notre commune, pour soutenir les enseignantes dans leur travail, la Municipalité ouvre un poste d'ASEM dans cette même école dès la rentrée scolaire 2017/2018.

#### Des travaux

À Saint-Cannat les élèves sont nombreux. Nous nous efforçons de les accueillir dans de bonnes conditions. Cet été d'importants travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle ont été réalisés.

#### Des actions

Nous soutenons l'action des enseignants en dotant les classes d'un budget fournitures/matériel/matériel numérique, d'un budget transport pour les sorties pédagogiques et subventionnons les projets de classes de découverte.

Tous les élèves bénéficient de manifestations culturelles (spectacles, Commun'auteur...), ont accès à la bibliothèque E Charles-Roux et pratiquent des activités sportives avec notre intervenante municipale.

Seuls les "grands" de l'école Barbizet ont le plaisir de participer à des séances Musique avec un intervenant spécialisé dans ce domaine.

#### Rythmes scolaires

Toujours dans un esprit de recherche de qualité Monsieur le Maire et son équipe désire prendre le temps d'organiser le changement des rythmes scolaires.

Pendant trois ans, le service périscolaire NAP a apporté globalement satisfaction. Des engagements étant déjà pris, décider de tout défaire dans la précipitation est complexe.

Les élèves, dans un esprit ludique, dans le respect de règles de vie en collectivité ont pu découvrir de nombreuses activités culturelles et/ou sportives auprès d'un personnel qualifié.

Jusqu'au 28 juin, nous n'avions aucun texte officiel sur lequel nous appuyer pour étudier, mener une réflexion sur le passage de la semaine de 4 jours et demi à la semaine de 4 jours.

### La rentrée ? quand ? comment ?

#### École Primaire Les Santolines

Le portail sera ouvert à 8h20

Seuls les parents des CP et des nouveaux arrivants seront accueillis dans la cour.

Les classes ainsi que la liste des fournitures sont affichées à l'école.

Renseignements 04 42 50 62 14

#### École Primaire Barbizet

Le portail sera ouvert à 8h20

Les listes des fournitures sont affichées à l'école.

Renseignements 04 42 57 21 93

#### École Maternelle de l'Ancienne Gare

Mercredi 31 août, en fin d'après-midi, les listes des classes ainsi que les modalités de rentrée sont affichées à l'entrée de l'école

Renseignements 04 42 57 34 22

La rentrée de septembre 2017 était trop proche pour mettre en place une nouvelle organisation. Nous souhaitons, dès le premier trimestre, ouvrir une réflexion concertée entre les partenaires de l'éducation, les parents, les élus afin de construire, sans hâte, un projet cohérent et de qualité.

M. Beck, directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEM) a approuvé notre choix et a donné un avis favorable à notre décision de maintenir le rythme de la semaine de 4 jours et demi.

Nous espérons que toutes les polémiques cesseront et que nous nous retrouverons en septembre pour travailler dans un esprit de coopération.

Bonne rentrée à tous !

Une belle et riche année scolaire à tous les élèves !

Mireille Catelin,

Adjointe au Maire

Déléguée aux Affaires scolaires

Vous pouvez consulter le courrier adressé aux parents et celui du Directeur académique sur le site Internet de la Ville saint-cannat.fr

Marseille, le 13 juillet 2017

Le directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône

à Monsieur le maire de la commune de Saint-Cannat

Objet : Reconduction organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé par courrier en date du 13 juillet 2017, un projet de modification du temps scolaire pour l'année scolaire 2017-2018. Ce projet a été soumis au Conseil d'Administration de la commune de Saint-Cannat le 13 juillet 2017. Le Conseil a validé ce projet et vous confirme qu'à compter de la rentrée scolaire 2017-2018, l'organisation que vous m'avez proposée. Les horaires d'enseignement seront donc :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
<b>Saint-Cannat - École Primaire Barbizet</b>	8h30 - 11h30 - 13h30 - 15h00	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 15h00	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30
<b>Saint-Cannat - École Primaire Les Santolines</b>	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 15h00	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 15h00
<b>Saint-Cannat - École Maternelle de l'Ancienne Gare</b>	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30	8h30 - 11h30 - 13h30 - 16h30	8h30 - 11h30

Dominique Beck

## Des services périscolaires bien organisés

Pour l'année scolaire 2017/2018, l'inscription est obligatoire. La fiche d'inscription annuelle a été déposée au plus tard le 30 juin au Service Périscolaire : 9 bis Place Gambetta. Le planning de réservation peut être modifiable en cours d'année.

### RÉSERVATION / MODIFICATION

Les inscriptions et/ou les annulations devront se faire en priorité sur le portail famille l'avant veille minuit à l'adresse suivante : <https://portal.agoraplus.fr/stcannat> ou la veille avant 15h par messagerie : [periscolaire@ville-saint-cannat.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-cannat.fr) ou par SMS au 06 98 93 64 09 ou le jour même en cas de maladie de l'enfant. Si l'annulation n'a pas été faite dans les temps, le paiement sera dû.

### PAIEMENT ET TARIFS

Nous vous informons que vous avez la possibilité de régler vos factures par différents moyens : chèques, prélèvements, espèces, Carte Bancaire (sur le portail : <https://portalsl.agoraplus.fr/stcannat>)

Les tarifs des services périscolaires restent inchangés pour l'année scolaire 2017/2018 :

- Garderie maternelle matin et/ou soir : 2,50 €
- Étude primaire matin et/ou soir : 1,50 €
- Surveillance mercredi midi : 1,50 €
- Surveillance primaire soir : 1,50 €
- NAP maternelle : 2,00 € / 3 heures
- NAP primaire : 1,00 € / 1h30
- Cantine : 3,20 €

Le règlement des services périscolaires, par la délibération n°2015-022 du 31 mars 2015, prévoyait qu'en cas d'oubli d'inscription d'un élève à la restauration scolaire, les familles devaient s'acquitter d'un tarif doublé, soit 6,40 €.

À compter de cette rentrée scolaire 2017-2018, par délibération n°2017-045, cette majoration est modérée en prévoyant un tarif de 4.50 € en cas de non inscription d'un élève au lieu de 6,40 €.

### PARENTS EN DIFFICULTÉS ?

Des difficultés particulières pour récupérer ses enfants ou les faire garder par d'autres personnes ? La Municipalité leur proposera une solution dans la limite des possibilités de garde et de repas. Elles peuvent écrire en mairie pour que leur cas soit étudié, en fournissant des attestations de travail pour les deux parents (ou pour le parent monoparental) et en expliquant la cause de la difficulté.

### PLANNING DU PÉRISCOLAIRE

Les inscriptions au périscolaire pour le lundi doivent se faire au plus tard le vendredi à 15h.

- École maternelle
  - Garderie du matin - de 7h30 à 8h15
  - Garderie du soir - de 16h30 à 18h
  - Cantine - de 11h30 à 13h20
- Écoles Barbizet et Santolines
  - Étude du matin - de 7h30 à 8h20 à Barbizet pour les 2 écoles
  - Surveillance du soir - de 16h30 à 17h ou 17h30
  - Étude surveillée du soir - de 16h30 à 18h
  - Cantine - Restaurant self de 11h30 à 13h20

### ET LE MERCREDI MIDI ?

Garderie de 11h30 à 13h

Ce Service est organisé par la Municipalité pour les familles qui ne pourraient pas être présentes à la sortie de 11h30 le mercredi.

### Restauration

Concernant la restauration du mercredi midi, il est rappelé que les parents peuvent inscrire leurs enfants aux deux ALSH du mercredi, celui du Foyer Rural et celui des AIL, qui bénéficient «historiquement» de la restauration municipale le mercredi midi.

### SERVICE PÉRISCOLAIRE

9 bis Place Gambetta  
Hélène Bustos,  
Responsable du Périscolaire  
04 42 50 82 04 - 06 79 17 77 53  
[periscolaire@ville-saint-cannat.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-cannat.fr)



## À noter dans vos agendas

### POUR LE NOËL DES ENFANTS DES SPECTACLES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

#### Bab et l'orchestre des chats

Spectacle de la Cie Olympe pour les classes de primaires  
Lundi 11 et mardi 12 décembre  
Concert interactif sur des musiques entraînantes et des paroles drôles !

#### Les aventures de Cacahuète au temps de Noël

Spectacle de la Cie Amaranthe pour les classes de maternelles  
Vendredi 15 décembre le matin

Quand longues sont les nuits d'hiver, se racontent les histoires de lumière, du Grand Renne, de Dame Hiver et bien sûr du Père Noël !

#### Noël concerto

Spectacle d'Alain Bressand pour les petits de la Crèche et des Ama.

Vendredi 15 décembre l'après-midi

Spectacle de marionnettes, musique et chant pour les tout-petits

Pour plus d'infos, consulter la brochure culturelle et [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)

## Une chorale au service d'une liaison

### ENTRE LES CLASSES DE GRANDE SECTION ET L'ÉCOLE DES "GRANDS"



En juin dernier, dans le cadre du Parcours Artistique et Culturel, tous les élèves de Grande Section de maternelle et des Santolines ont présenté devant leurs parents différents chants.

Ce projet mené par les enseignants des écoles, avec la contribution musicale de certains parents, a permis non seulement de développer des compétences en éducation musicale mais également de favoriser une belle liaison entre la maternelle et l'école de cycle 2.

Tous les élèves étaient fiers et heureux de présenter ce beau spectacle à leurs parents pour clôturer une belle année scolaire.

*L'équipe enseignante de la Maternelle et des Santolines*

## LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ?

C'EST DIT !  
PAS DE CHANGEMENT  
CETTE ANNÉE !

La plupart de ces activités sont assurées par des associations locales et par des enseignants, ainsi que par des ASEM à la maternelle.

### ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi après-midi de 13h20 à 16h30

Ce jour-là, les familles qui le souhaitent peuvent venir chercher leurs enfants entre 13h20 et 13h30.

### ÉCOLE DES SANTOLINES

Mardi & vendredi de 15h à 16h30

### ÉCOLE BARBIZET

Lundi & jeudi de 15h à 16h30

## ON PENSE AUSSI AUX PÉRIODES DE VACANCES !

Voici le calendrier scolaire 2017-2018

### Rentrée

Lundi 4 septembre

### Vacances d'automne

Du samedi 21 octobre  
au lundi 6 novembre

### Vacances de Noël

Du samedi 23 décembre  
au lundi 8 janvier

### Vacances d'hiver

Du samedi 24 février  
au lundi 12 mars

### Vacances de printemps

Du samedi 21 avril  
au lundi 7 mai

### Vacances d'été

Samedi 7 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Lorsque les vacances débutent un samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours





### Classes de découverte 2016-2017

Lors de cette année scolaire, cinq classes se sont rendues en classes de découverte, trois classes de l'école Pierre Barbizet et deux de l'école des Santolines.

Aux Santolines, pour les CP de M. Gosse et les CE1 de M. Bloch, ce fut, du 9 au 12 mai 2017, une immersion dans la flore et la faune des Alpes de Haute Provence, à Auzet.

Pour l'école P. Barbizet, du 20 au 24 mars 2017, les CE2 de Mme Dubois sont partis à la découverte de la faune et de la flore d'un espace protégé du bord de mer à Sérignan (Hérault) et du 12 au 16 juin 2017, les CE2 de Mme Houlès et les CM1 de Mme Delaye se sont retrouvés à Saint-Jean de Montclar autour des thèmes Théâtre et Montage.

M. le Maire et son Conseil Municipal, qui ont à cœur de soutenir ces temps pédagogiques si riches pour les jeunes élèves de la Commune par une conséquente aide financière aux frais de séjour, remercient les enseignants pour leur engagement.

On attend avec impatience les nouveaux projets pour 2017/2018 !

*Danièle Barbier,  
Conseillère municipale*

### Renouvellement des cartes

DE TRANSPORTS SCOLAIRES EN LIGNE

Pensez à renouveler la carte de transport scolaire TPA de votre enfant sur Internet afin de faciliter les démarches administratives.

Chaque élève a déjà reçu un courrier avec un identifiant et un mot de passe personnalisés pour accéder au dossier de chaque enfant sur le site du Territoire du Pays d'Aix

Le règlement par carte bancaire est sécurisé.

L'abonnement se télécharge sur la carte de l'enfant à la première validation sur le pupitre du car ou du bus qu'il empruntera à la rentrée.

Ceci dit, les familles qui le souhaitent pourront toujours se rendre en mairie pour recharger l'abonnement de leur enfant.

Site Internet Métropole Aix-Marseille-Provence-Territoire du Pays d'Aix

### Communiqué

Société de Chasse de Saint-Cannat  
Permanences pour la remise des cartes de chasse :

Du mercredi 6 au samedi 9 septembre 8h-12h  
Salle de la coopérative



### Adhésion au système d'alerte automatisé

La commune de Saint-Cannat est équipée d'un système d'appels automatisés afin de contacter rapidement un grand nombre de personnes pour leur transmettre une information d'urgence.

La loi permet de récupérer des données téléphoniques auprès des opérateurs de téléphonies. Cependant, afin que notre base de données "appel automatisé" soit efficace, il est préférable que vous nous transmettiez des coordonnées plus précises.

Nous vous remercions donc, si vous souhaitez être appelé(e) en cas de besoin, de nous retourner la fiche d'adhésion en Mairie.

Télécharger la fiche d'adhésion sur [www.saint-cannat.fr/actualités/vie\\_municipale](http://www.saint-cannat.fr/actualités/vie_municipale)

### COLLECTE DE SANG À SAINT-CANNAT



Merci !

Tout d'abord, un grand merci au Foyer Rural de Saint-Cannat pour son invitation à la "Foulée de la Trévaresse 2017" et pour avoir remis à l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de Saint-Cannat un chèque de 300 €.

Collecte du 4 juillet dernier... une belle réussite !

83 donneurs présentés dont 12 nouveaux, 63 poches prélevées. L'association Indestructibles était invitée et un challenge était lancé, 1,5 € reversé à l'association Indestructibles par don de sang. Se sont donc 125 € qui seront très prochainement remis aux Indestructibles.

Prochaine collecte

Mercredi 20 septembre 2017 même heure, même endroit (salle Revol 15h00 - 19h30).

L'ADSV remercie les donneurs, les Indestructibles, l'EFS, la Mairie, les commerçants et toutes les personnes qui ont aidé à cette collecte.

Des photos sont disponibles sur la page Facebook de l'ADSV Album : Collecte de Sang du 04/07/2017 en hommage à Jérôme Vargas.

*Thierry Wyss  
Président de l'Amicale Donneurs de Sang  
Volontaires de Saint-Cannat*

### 1°) Adoption des comptes de gestion de la commune, de l'assainissement, de l'eau potable et de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver l'arrêté des comptes présenté par Monsieur le Receveur municipal pour l'exercice 2016, afférents aux budgets de la commune, du Service de l'eau potable, du Service de l'assainissement collectif et de la Régie municipale de vente de caveaux, dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs des budgets précités pour l'année 2016.

### 2°) Adoption du compte administratif 2016 de la Commune

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'adopter le compte administratif 2016 de la Commune tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes 2016			
Prévisions budgétaires	2 990 961,71	5 829 872,95	8 820 834,66
Titre de recettes	1 309 119,82	5 899 346,68	7 208 466,50
Dépenses 2016			
Prévisions budgétaires	2 776 925,71	5 829 872,95	8 606 798,66
Dépenses nettes	1 244 708,83	5 222 732,05	6 467 440,88
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent	64 410,99	676 614,83	741 025,62
Déficit	-	-	-
Résultat reporté 2015			
Excédent	149 411,23	284 021,68	433 432,91
Déficit	-	-	-
Résultat de clôture 2016			
Excédent	213 822,22	960 636,31	1 174 458,53
Déficit	-	-	-

### 3°) Adoption du compte administratif 2016 de l'assainissement collectif

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'adopter le compte administratif 2016 du budget annexe de l'assainissement collectif tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes 2016			
Prévisions budgétaires	915 950,40	329 491,42	1 245 441,82
Titre de recettes	133 112,93	131 813,21	264 926,14
Dépenses 2016			
Prévisions budgétaires	915 950,40	329 491,42	1 245 441,82
Dépenses nettes	261 179,27	63 280,30	324 459,57
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent	128 066,34	68 532,91	59 533,43
Déficit	-	-	-
Résultat reporté 2015			
Excédent	494 730,22	152 033,42	646 763,64
Déficit	-	-	-
Résultat de clôture 2016			
Excédent	366 663,88	220 566,33	587 230,21
Déficit	-	-	-

### 4°) Adoption du compte administratif 2016 de l'eau potable

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'adopter le compte administratif 2016 du budget annexe de l'eau potable tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes 2016			
Prévisions budgétaires	727 872,56	221 571,00	949 443,56
Titre de recettes	210 437,96	271 038,29	481 476,25
Dépenses 2016			
Prévisions budgétaires	727 872,56	221 571,00	949 443,56
Dépenses nettes	309 364,27	51 933,99	361 298,26
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent	98 926,31	219 104,30	120 177,99
Déficit	-	-	-
Résultat reporté 2015			
Excédent	19 318,72	1 756,28	21 075,00
Déficit	-	-	-
Résultat de clôture 2016			
Excédent	118 245,03	217 348,02	99 102,99
Déficit	-	-	-

### 5°) Adoption du compte administratif 2016 de la régie de vente de caveaux

Le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide**

d'adopter le compte administratif 2016 du budget annexe de la Régie de vente de caveaux tel que présenté dans le tableau ci-dessous :  
Compte administratif 2016 (€)

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes 2016			
Prévisions budgétaires	20 100,00	20 357,10	40 457,10
Titre de recettes	10 000,00	8 375,00	18 375,00
Dépenses 2016			
Prévisions budgétaires	20 100,00	20 357,10	40 457,10
Dépenses nettes	19 990,51	3 861,98	23 852,49
Résultat de l'exercice 2016			
Excédent	9 990,51	4 513,02	5 477,49
Déficit	-	-	-
Résultat reporté 2015			
Excédent	4 179,71	9 911,48	14 091,19
Déficit	-	-	-
Résultat de clôture 2016			
Excédent	5 810,80	14 424,50	8 613,70
Déficit	-	-	-

### 6°) Affectation des résultats 2016 de la commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'affecter les résultats du compte administratif 2016 du budget principal 2017 de la commune comme suit :

1°) Report du résultat excédentaire de fonctionnement (960 636,31 €) pour :  
760 636,31 € au compte R002 en recettes de fonctionnement  
200 000 € au compte 1.068 en investissement

2°) Report de l'excédent d'investissement de :  
213 822,22 € au compte R001 en investissement

### 7°) Affectation des résultats 2016 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'affecter les résultats du compte administratif 2016 du service de l'assainissement collectif comme suit :

1°) Report du résultat excédentaire d'exploitation (220 566,33 €) pour :  
220 566,33 € au compte R002 en recettes d'exploitation  
0 € au compte 1.068 en investissement

2°) Report de l'excédent d'investissement de :  
366 663,88 € au compte R001 en investissement

### 8°) Affectation des résultats 2016 de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'affecter les résultats du compte administratif 2016 du service d'adduction d'eau potable comme suit :

1°) Report de l'excédent d'exploitation (217 348,02 €) pour :  
0 € au compte D002 en dépenses d'exploitation  
217 348,02 € au compte 1.068 en investissement

2°) Report du déficit d'investissement de :  
118 245,03 € au compte D001 en investissement

### 9°) Affectation des résultats 2016 de la Régie de vente des caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'affecter les résultats du compte administratif 2016 de la Régie de vente de caveaux comme suit :

1°) Report du résultat excédentaire d'exploitation (14 424,50 €) pour :  
3 924,50 € au compte R002 en recettes d'exploitation  
10 500 € au compte 1.068 en investissement

2°) Report du déficit d'investissement de :  
5 810,80 € au compte D001 en investissement

### 10°) Reversement de l'excédent 2016 du budget annexe du service de l'assainissement collectif au budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :  
De verser l'excédent d'exploitation 2016 du budget annexe du service de l'assainissement collectif, d'un montant de 220 566,33 € vers le budget principal 2017 de la commune,

De dire que le versement se fera de l'article 672 "Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement" du Budget annexe de l'assainissement collectif vers l'article 7561 "Excédents reversés par les régies à caractère industriel et commercial dotées de la seule autonomie financière" du Budget principal 2017 de la commune,  
D'annuler la délibération n°2016-026 portant sur le même objet.

### 11°) Vote des taux des taxes communales 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de voter les taux des impôts locaux comme suit, sans modification par rapport à l'année précédente.

	Bases prévisionnelles notifiées 2017 en €	Taux 2016	Taux 2017	Produit attendu en €
Taxe d'habitation	7 494 000	14,70 %	14,70 %	1 101 618
Foncier bâti	5 926 000	21,90 %	21,90 %	1 297 794
Foncier non bâti	122 200	39,00 %	39,00 %	47 658
Total				2 447 070

12°) Vote du budget primitif de la commune

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Ellena, G. Cany, L. Straton, M. Hel, V. Olivari, P. Vidalou s'abstenant, **décide** de voter le budget primitif 2017 de la Commune, dont l'équilibre des sections est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 530 367,16	6 530 367,16
Investissement	3 678 159,02	3 678 159,02
<b>TOTAL</b>	<b>10 208 526,18</b>	<b>10 208 526,18</b>

13°) Vote du budget primitif de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de voter le budget primitif du service de l'assainissement collectif 2017, dont l'équilibre des sections est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
Exploitation	350 024,33	350 024,33
Investissement	1 065 867,24	1 065 867,24
<b>TOTAL</b>	<b>1 415 891,57</b>	<b>1 415 891,57</b>

14°) Vote du budget primitif de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de voter le budget primitif 2017 du service de l'eau potable, dont l'équilibre des sections est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
Exploitation	156 571,00	156 571,00
Investissement	886 034,62	886 034,62
<b>TOTAL</b>	<b>1 042 605,62</b>	<b>1 042 605,62</b>

15°) Vote du budget primitif de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider le budget primitif 2017 de la Régie de vente de caveaux, dont l'équilibre des sections est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Dépenses	Recettes
Exploitation	55 065,22	55 065,22
Investissement	57 379,70	57 379,70
<b>TOTAL</b>	<b>112 444,92</b>	<b>112 444,92</b>

16°) Demande de subventions au Conseil départemental 13 au titre des travaux de proximité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **décide** de solliciter le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'attribution de 4 subventions au titre des Travaux de proximité 2017, pour les quatre projets présentés ci-dessous, à un taux de 70%, pour un montant total de subvention de 235.122.90 €.

N°		Prix € HT	DÉPARTEMENT Proxi 2017	COMMUNE Autofinancement
			59.500,00	30 %
1	Voirie 1	94.072,96	59.500,00	34.572,96
2	Voirie 2	94.153,60	59.500,00	34.653,60
3	Voirie 3	98.792,52	98.792,52	39.292,52
4	Aménagements divers bâtiments	80.889,85	56.622,90	24.266,96
	<b>TOTAL</b>	<b>367.908,93</b>	<b>235.122,90</b>	<b>132.786,04</b>

17°) Demande de subventions au Conseil départemental 13 au titre du dispositif "Énergie Climat"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution de subventions au titre du dispositif "Énergie Climat" 2017, présentées ci-dessous, à un taux de 70%, pour un montant de subvention de 98 186,20 €.

	Prix € HT	DÉPARTEMENT Énergie Climat 2017	COMMUNE Autofinancement
		70 %	30 %
<b>Energie Climat 2017</b> (Eclairage public et armoires électriques extérieures)	140 266,40	98 186,20	42 079,80

18°) Demande de subvention au Conseil départemental 13 au titre de l'Aide à l'accessibilité PMR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Accessibilité des bâtiments publics aux PMR" 2017, présentée ci-dessous, à un taux de 40%, pour un montant de subvention de 77.660 €.

	Prix € HT	DÉPARTEMENT Accessibilité PMR 2017	MÉTROPOLE	COMMUNE Auto financement
		40 %	30 %	30 %
<b>Accessibilité PMR 2017</b> Divers sites et bâtiments municipaux	194.150	77.660	58.245	58.245

18°) Demande de subvention au Conseil départemental 13 au titre de l'Aide à la conservation du Patrimoine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental 13 pour l'attribution de subventions au titre du dispositif "Aide à la conservation du patrimoine non protégé" 2017, présenté ci-dessous, à un taux de 50%, pour un montant de subvention de 11 450,00 €.

	Prix € HT	DÉPARTEMENT Conservation patrimoine 2017	MÉTROPOLE	COMMUNE Auto financement
N°		50 %	25 %	25 %
1	<b>Aide à la conservation du patrimoine</b> Remise en tinte de cloches de l'église Notre Dame + Statue de Canus Natus (devis en attente)	22.900	11.450	5.725

Planning prévisionnel N°	Réalisation prévisionnelle
Accessibilité PMR 2017	2018

20°) Demande de subvention au Conseil départemental 13 au titre des travaux de sécurité routière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Travaux de sécurité routière" 2017, présentée ci-dessous, à un taux de 80%, pour un montant de subvention de 49.780,22 €.

	Prix € HT	DÉPARTEMENT Travaux de sécurité routière 2017	COMMUNE Autofinancement
		80 %	20 %
<b>Sécurité routière 2017</b>	62.226,10	49.780,88	12.445,22

21°) Demande de subvention à l'Agence de l'eau au titre du dispositif "Zéro pesticides"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de solliciter l'Agence de l'eau RMC pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif "Zéro Pesticide" 2017, présentée ci-dessous, à un taux de 80%, pour un montant de subvention de 4.296€.

	Prix € HT	DÉPARTEMENT Travaux de sécurité routière 2017	COMMUNE Autofinancement
		80 %	20 %
<b>Zéro pesticides</b> Réalisation d'un Plan de désherbage	5.370	4.296	1.074

1°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, Les conseillers municipaux suivants ne participent pas au vote :  
- Pour la subvention de Petits Bouts de Destin : M. Iglesias  
- Pour la subvention du Comité Officiel des Fêtes : L. Maurizio, M. Iglesias, M. Catelin  
- Pour la subvention de l'Arum et la Libellule : J. Gérard  
- Pour la subvention du Sporting club Saint Cannat : J. Gérard  
- Pour la subvention du Foyer Rural : M. Catelin

**décide** d'allouer la somme de 460 000 € pour les subventions dont 24 248 € non pas encore été affectés.

2°) Adoption d'une convention d'objectif avec le Syndicat d'initiative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la convention à conclure entre la Commune et le Syndicat d'initiative, œuvrant dans le domaine de l'activité touristique, culturelle et d'animation, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 26 000 €.

3°) Adoption d'une convention d'objectif avec les A.I.L.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'Association les Amis de l'Instruction Laïque, œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire sur la Commune, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 €.

4°) Adoption d'une convention d'objectif avec l'association Enfants et Loisirs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la convention à conclure entre la Commune et l'association Enfants et Loisirs, gestionnaire d'une crèche et d'une micro crèche associatives sur la Commune, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 189 000 € pour la crèche et 25 000 € pour la micro crèche.

5°) Tarif des services périscolaires

Le règlement des services périscolaires, délibération n°2015-022 du 31 mars 2015, prévoit qu'en cas d'oubli d'inscription d'un élève à la restauration scolaire, les familles doivent s'acquitter d'un tarif doublé.

Il est proposé de modérer cette majoration, en prévoyant un tarif de 4.50 € en cas de non inscription d'un élève au lieu de 6,40 €, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018

Les tarifs des services périscolaires restent inchangés depuis 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** :  
- De modérer cette majoration, en prévoyant un tarif de 4.50 € en cas de non inscription d'un élève au lieu de 6,40 €, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018,  
- De modifier cette disposition dans le règlement, en écrivant "majoré" et non "doublé".

Service	Tarifs depuis septembre 2015 / Inchangés	En cas d'oubli d'inscription
Cantine enfants	18,00	4,50€
Cantine adultes	36,00	46,80
Garderie maternelle	50,00	65,00
Etude surveillée primaire	65,00	84,50
NAP Maternelle (par séance de 3h)	75,00	97,50
NAP Primaire (par séance d'1h30)	90,00	117,00

6°) Modification au règlement du service périscolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider les modifications suivantes au règlement des services périscolaires :

- les inscriptions pour le lundi doivent se faire au plus tard le vendredi à 15h00,
- les enfants non-inscrits à la restauration scolaire auront à payer un tarif majoré à compter de la rentrée 2017-2018 (voir délibération n°2017-045).

7°) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il est pris acte du débat réglementaire sur le projet de PADD de la commune.

Communiqué

Nouvel élu au Conseil Municipal

Guy Brotons, Président actuel du Comité des Fêtes de St Cannat entre au Conseil municipal suite au décès de Jean-Noël Cabrera, Conseiller municipal en charge de la Gestion des salles et des festivités et qui a toujours su donner de son temps pour la Municipalité.

L'équipe municipale lui fera le meilleur accueil.



Commémoration du 8 mai



Les responsables de la FNACA au Monument aux morts



Dépôt de gerbe au cimetière

# Budget 2017

Suite à une période 2014-2014 assez difficile en termes de résultats économiques, la commune avait mis en œuvre des dispositions d'économie qui ont porté leurs fruits. Notamment, certains départs à la retraite n'ont pas été remplacés, et après avoir baissé de 0,5% en 2015, les coûts de personnels ont à nouveau baissé de 2,8% en 2016.

Les comptes municipaux sont excédentaires. Ces surplus permettront de réaliser les investissements des années futures.

Cependant, la rigueur et la prudence restent de mise car l'Etat continue à baisser ses dotations aux communes engagées il y a quatre années, et les finances de la Métropole Aix Marseille Provence, un partenaire financier important de la commune, sont très tendues.

Du côté des recettes, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux des impôts locaux en 2017.

*Josiane Duffau*

*Adjointe au Maire chargée des Finances et de l'Économie*

Les sections du budget de la commune s'équilibrent comme suit.

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	6.530.367,16 €	3.678.159,02 €

## Principaux projets d'investissements sur le budget principal 2017

Les projets d'investissements suivants ont été inscrits au budget 2017 (cela ne signifie pas que tout sera réalisé dans l'année mais que les recettes d'investissement permettent leurs financements)

- Les investissements possibles pour 2017 sont :
  - VRD : Chemin des Fumades, chemin de Berre, pluvial chemin du Puy, avenue Jean Moulin, sécurité routière...
  - École maternelle : réfection toiture
  - Amélioration de l'accessibilité PMR de certains bâtiments municipaux et église
  - Vidéo protection : extension du système
  - Achat de terrain naturel en bordure de la Touloubre
  - Achat foncier pour nouveau gymnase (si étude d'inondabilité favorable)
  - Cave coopérative : étude d'aide à la décision
  - Amélioration du réseau pluvial
  - Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (lanternes à leds)
  - Agrandissement du Club House pour le Club de tennis
  - Nouvelle salle dans l'école Barbizet (à partir d'un préau)
  - Micro signalétique à la Pile
  - Renouvellement d'aires de jeux extérieurs
  - Amélioration accueil fête foraine : électricité sur l'esplanade - Charles de Gaulle
  - Renouvellement huisserie salle du 3<sup>e</sup> âge / salle Revol
  - Piscine municipale : amélioration des douches
  - Acquisition de matériels pour les services techniques
  - Espace verts / clôtures / plantations
  - Petites améliorations de bâtiments (peintures, carrelages, climatisations, huisseries...)
  - Électrification : renforcement et enfouissement de réseaux électriques

### Les budgets annexes

Des travaux peu visibles mais indispensables

#### BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Les sections du budget de l'assainissement s'équilibrent comme suit. Le budget de l'assainissement est excédentaire.

	Fonctionnement	Investissement
Budget de l'assainissement collectif	350.024,33 €	1.065.867,24 €

Les investissements à réaliser sur ce budget concernent principalement des réfections de réseaux d'égouts dont certains sont anciens, en particulier sous l'avenue Pelletan, le boulevard Parraud et la place de la République. Le raccordement du Plan d'Aigues à l'assainissement et à l'eau potable est aussi prévu.

#### BUDGET DE L'EAU POTABLE

Les sections du budget de l'assainissement s'équilibrent comme suit. Le budget de l'assainissement est excédentaire.

	Fonctionnement	Investissement
Budget de l'eau potable	156.571,00 €	886.034,62 €

Les investissements à réaliser concernent la réfection de réseaux anciens sur les mêmes secteurs que pour l'assainissement, l'amélioration de la pression sur plusieurs secteurs et la liaison entre les réseaux "village" et "la Pile". Des forages pour trouver une nouvelle ressource en eau souterraine vont se poursuivre et sécuriser notre approvisionnement.

#### RÉGIE DE VENTE DE CAVEAUX

	Fonctionnement	Investissement
Budget de la vente de caveaux	55.065,22 €	57.379,00 €

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 443 809,72
Charges de personnel	2 990 000,00
Atténuation de produit	0,00
Autres charges de gestion courante	865 500,00
Frais financiers	137 446,06
Autres	10 500,00
Dépenses imprévues	400 000,00
Opérations d'ordre (hors virement)	600 000,00
Virement à la section d'investissement	83111,38
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 530 367,16</b>

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

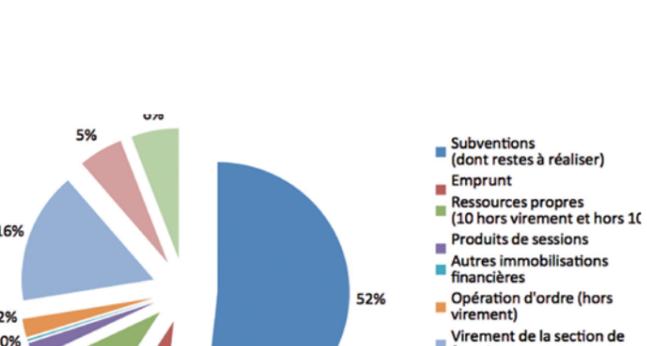
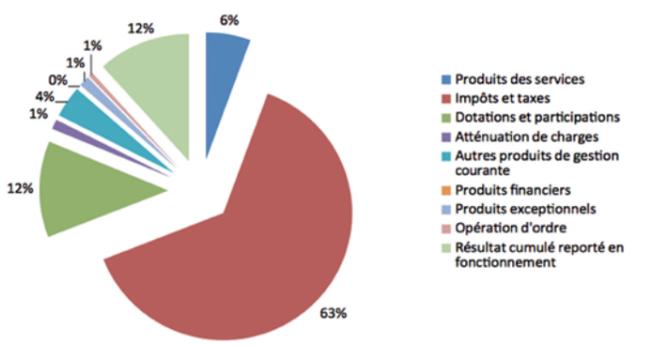
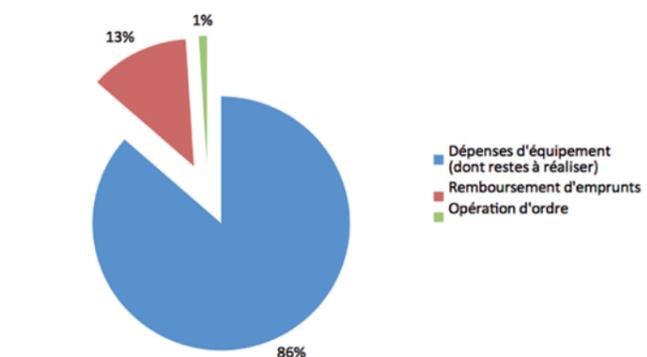
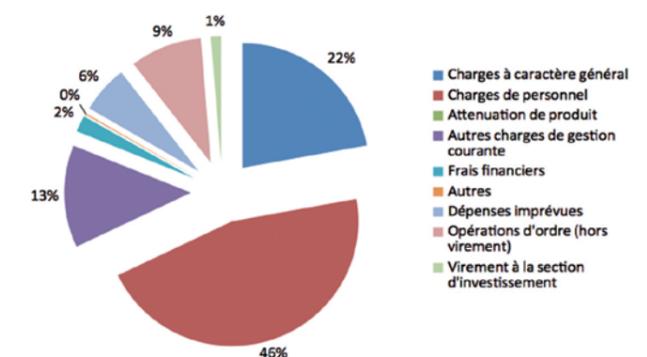
Dépenses d'équipement (dont restes à réaliser)	3 180 906,50
Remboursement d'emprunts	460 000,00
Solde d'investissement N-1	0,00
Opération d'ordre	37 252,52
<b>TOTAL</b>	<b>3 678 159,02</b>

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	365 000,00
Impôts et taxes	4 144 418,00
Dotations et participations	797 394,00
Atténuation de charges	80 000,00
Autres produits de gestion courante	260 566,33
Produits financiers	100,00
Produits exceptionnels	85 000,00
Opération d'ordre	37 252,52
Résultat cumulé reporté en fonctionnement	760 636,31
<b>TOTAL</b>	<b>6 530 367,16</b>

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions (dont restes à réaliser)	1 902 245,42
Emprunt	271 200,00
Immobilisations en cours	0,00
Ressources propres (10 hors virement et hors 1068)	325 000,00
Produits de sessions	75 000,00
Autres immobilisations financières	7 780,00
Opération d'ordre (hors virement)	83 111,38
Virement de la section de fonctionnement	600 000,00
Excédent reporté cumulé (article 1068)	200 000,00
Solde d'investissement N-1	213 822,22
<b>TOTAL</b>	<b>3 678 159,02</b>



## Les partenaires financiers de la commune

Pour financer leurs investissements et aménager leurs territoires, les communes disposent de ressources dites "propres". Ce sont la Taxe d'aménagement attachée aux nouvelles constructions, soit la FCTVA qui est la restitution d'une partie de la TVA acquittée l'année précédente sur les investissements communaux, et l'excédent de fonctionnement des années précédentes qui peut être versé en section d'investissement. Les autres ressources d'investissement "externes" sont le recours à l'emprunt et l'obtention de subventions. Afin de pouvoir aménager le territoire communal et de proposer des équipements pour les diverses pratiques des administrés, la municipalité sollicite régulièrement les partenaires financiers institutionnels :

- L'État
- La Région PACA
- Le Département des Bouches-du-Rhône
- La Métropole Aix Marseille Provence, ex-Communauté du Pays d'Aix
- L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Les subventions obtenues permettent de limiter les coûts portants sur les impôts locaux municipaux. Nous avons décidé de remercier nos partenaires financiers institutionnels, dans les pages de notre journal municipal, pour leur soutien fiable et durable au service de la commune.

### ÉTAT DES SUBVENTIONS REÇUES ENTRE 2005 ET 2016

	2005-2010	2011-2016	Pourcentage 2005-2016
Département 13	3 432 153,50	3 134 125,11	75,5%
Métropole Aix Marseille Provence Pays d'Aix	133 806,48	932 344,19	12,3%
Agence de l'eau	417 383,47	377 554,00	9,1%
Région	207 262,87	0,00	2,4%
Etat	14 021,61	53 020,00	0,8%
Total	4 204 627,93	4 497 043,30	100%

Ces taux varient selon les opérations éligibles et ne se cumulent pas sur tous les projets.

### ► Le Département des Bouches-du-Rhône, le partenaire financier historique



Le Département des Bouches-du-Rhône, anciennement dénommé Conseil général, est le principal partenaire financier de la Commune de Saint-Cannat. Le Département est le partenaire qui apporte la plus grande partie des financements d'investissement à la commune, puisque sur la période allant de 2005 à 2016, il a apporté 75% des subventions reçues. Le Département dispose de nombreux fonds de financement qui ont permis à la commune de s'équiper et de disposer d'un réseau routier, de nombreux équipements de qualité et de maintenir le bon entretien de ces équipements et bâtiments. Les dispositifs de subventions les plus utilisés sont les Travaux de proximité qui permettent de financer des investissements de 90.000 €HT à hauteur de 70%. Le Fonds départemental d'aménagement local est un fonds permettant des investissements à hauteur de 600.000 €HT, financés jusqu'à 60% par le Département. Le Département dispose encore du Contrat départemental de développement et d'aménagement, qui est un engagement pluriannuel pouvant atteindre plusieurs millions d'euros d'investissement, aussi financés à des taux élevés. Ce sont ainsi 27 dispositifs de financement qui sont proposés par le Départe-

ment aux communes, aux intercommunalités et aux syndicats de communes, pour leurs investissements dans le domaines de la voirie et des réseaux, de la sécurité routière, des systèmes d'eau potables et d'assainissement des eaux usées, des écoles, de l'environnement, de la préservation des forêts et des milieux aquatiques, de la transition énergétique, de l'acquisition de véhicules ou de matériels, de la mobilité et l'accueil des personnes handicapées, de l'électrification des territoires, de l'agriculture, de la gestion des déchets, de la préservation du patrimoine, de la sécurité, des lieux culturels et des équipements sportifs, du tourisme... Le département intervient ainsi favorablement dans tous les domaines de la vie des collectivités et de leurs administrés.

Sur la période 2005 à 2010, le Département a apporté 3.432.153 € à la commune. Sur cette période la commune de Saint-Cannat a disposé d'un contrat pluriannuel basé sur des investissements prévisionnels de 3.800.000 € financés à 70%. Sur la période 2011 à 2016, le total des subventions départementales s'est encore élevé à 3.134.125 €. Un nouveau contrat pour les 3 ou 4 années à venir est en train de se formaliser.

Le Département est donc un partenaire financier très solide et engagé au service de la réalisation des projets communaux.

### ► La Métropole Aix Marseille Provence, un partenaire plus récent



La commune de Saint-Cannat a fait partie des 6 communes fondatrices de la Communauté du Pays d'Aix (CPA), en 1993. En 2004, la CPA a mis en place les premiers dispositifs spécifiques de subventions aux communes-membres. Cette politique d'aide financière est montée en puissance, jusqu'à la création en 2013 d'un contrat pluriannuel

de subventions. La commune de Saint-Cannat dispose ainsi d'un contrat complémentaire aux aides du Département, basé sur des investissements prévisionnels maximum de 12.000.000 €, sur une période de 7 ans. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Aix Marseille Provence s'est substituée à la CPA, et Monsieur Jean Claude Gaudin, Président de la Métropole, s'est engagé à honorer l'engagement pris par la CPA sur ces contrats pluriannuels de financement, malgré les difficultés financières de cette nouvelle institution.

### ► L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



L'Agence de l'eau est l'organisme public qui perçoit les taxes sur les consommations d'eau pour, globalement, assurer la qualité de l'eau dans le pays. Il existe 6 agences qui couvrent le territoire, selon le découpage des grands bassins hydrographiques.

Les subventions que la commune a obtenues de l'Agence de l'eau concernent la station d'épuration, les réseaux d'égouts, les stations de production d'eau potable, les réseaux de distribution d'eau, et la recherche d'eau souterraine. Mais aussi l'acquisition de terrains sur les berges de la Touloubre, au titre des zones humides.

### ► La Région Provence Alpes Côte d'Azur



La Région PACA est un partenaire financier plus occasionnel de la commune. En effet, de par ses missions et ses compétences, la Région se positionne plus comme un aménageur du territoire régional que

comme un partenaire financier local des communes. Considérant la tension sur les finances de la Métropole, la commune a de nouveau sollicité des aides de la région en 2017, notamment pour l'acquisition de véhicule de police municipale et pour l'extension de notre système de vidéo protection.

### ► Les subventions de l'État



L'État est le plus ancien partenaire de la commune, bien que jusqu'en 1982, le terme de "tutelle" était plus juste que "partenaire". Considérant les taux de financement importants du Département et de la Métropole,

la commune a peu sollicité l'État jusqu'en 2016 pour ses investissements. En 2017, la commune a sollicité des subventions de l'État, notamment pour la mise en accessibilité de bâtiments municipaux et pour l'extension de la vidéo protection.



## TRAVAUX

### VOIRIES

#### VOIRIE AVENUE JEAN MOULIN



Des travaux d'aménagement ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 192 222.00 € ht.

Ils consistaient à organiser cette voirie depuis la RD7n jusqu'à la route de Rognes. Des places de stationnement ont été matérialisées. Des trottoirs et un cheminement piétons permettent aujourd'hui de regagner le centre du village en toute sécurité. Un réseau pluvial capte les eaux de ruissellement et les renvoie directement vers l'exutoire principal existant.

L'éclairage public a été pour partie remplacé par des éclairages LED par notre prestataire SNEF.

### RENOUVELLEMENT DE RÉSEAUX

#### RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La Commune a lancé un vaste programme de renouvellement des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Le budget travaux 2016/2017 alloué à cette opération était de 872 000 € ht.

Les travaux réalisés par l'entreprise BERTHOULY sur les avenues Camille Pelletan, place de la République, place Gambetta et boulevard Marcel Parraud sont terminés.

### BÂTIMENTS

#### TOITURE MATERNELLE



Une partie de la toiture de l'école maternelle a été entièrement reprise par l'entreprise C3C.

Ces travaux incluaient également la reprise des faux plafonds, l'isolation et le remplacement des éclairages par pavés lumineux à LED moins consommateur d'énergie.

Montant travaux : 43 324.15 €ht

#### PRÉAU ÉCOLE PIERRE BARBIZET

Un ancien préau de l'école a été aménagé et permet désormais d'accueillir des activités scolaires, périscolaires et associatives.

Montant des travaux : 79 065.00 € ht

#### VOIRIE CHEMIN DES FUMADES



Dans le cadre d'un marché de travaux pluriannuels, le groupement d'entreprise EUROVIA/LTP a procédé à la réfection de voirie ainsi qu'à la création de trottoirs sur l'emprise des travaux.(85 890.19€ ht).

La pose de coussins berlinois et la signalisation horizontale adaptée ont permis de réduire la vitesse des automobilistes sur ce chemin.

Les travaux entre le Chemin de Berre et l'avenue Pasteur sont en cours réalisation.

Sur ces secteurs, le réseau ancien d'alimentation des fontaines a également été entièrement renouvelé.

NB : Que vous soyez automobilistes ou piétons nous comptons sur votre compréhension pour les désagréments qui ont pu être provoqués tout au long de ces travaux.

#### CLUB HOUSE TENNIS

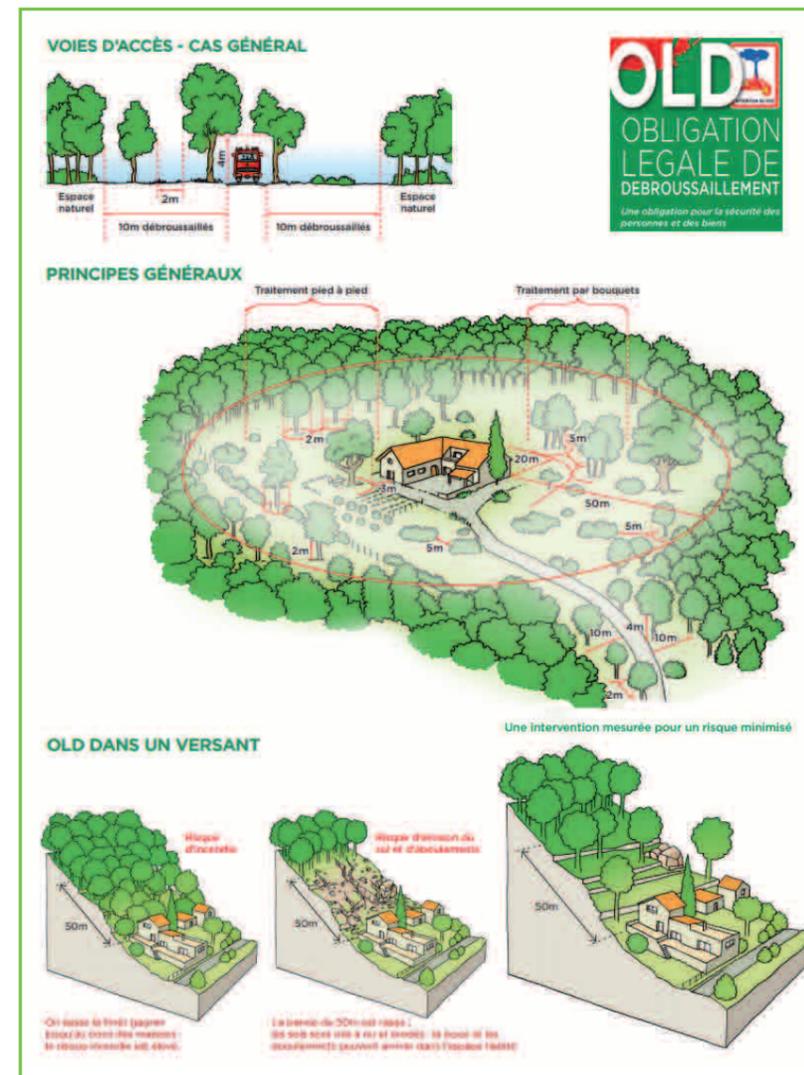


Le Club house du a été agrandi.

Les nouveaux locaux sont maintenant dotés de nouvelles douches et vestiaires ainsi que d'un espace dédié au travail administratif du TCSC.

Montant des travaux : 78 998.87€ ht

Tous ces travaux qui devraient être terminés pour le mois de septembre 2017, sont essentiellement financés par le Conseil Départemental 13 et la Communauté du Pays d'Aix (désormais Métropole Aix-Marseille Provence) au travers de dispositifs permettant d'obtenir de 50 à 80 % de subventions du montant hors taxe des travaux.



## Débroussailler, une obligation légale

Avec un territoire forestier qui s'étire sur 63000 hectares et qui figure parmi les plus étendus, les plus denses mais aussi les plus peuplés du département, le Territoire du Pays d'Aix est très exposé au risque d'incendie.

Avec l'essor de l'habitat en sous-bois, souvent aux limites des communes, ce risque constitue autant une menace pour les habitants que pour les forêts.

L'article L.134-6 du Code forestier impose de mener des «opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies... Il ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et il n'est ni une coupe rase ni un défrichement.»

L'arrêté relatif au débroussaillage et au maintien en état débroussaillé dans les espaces exposés aux risques d'incendie de forêt précise les modalités de mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

### Obligation et responsabilité

Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger. Le maire assure le contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage.

Le non-respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1 500 €). L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.

Toutefois la première sanction à redouter est celle du feu qui, en se déclarant, peut engendrer des pertes matérielles voire humaines !

### Modalités d'application du débroussaillage dans le département des Bouches-du-Rhône

#### QUOI ?

- les constructions, chantiers et installations de toute nature, situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier ;
- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- le long du chemin d'accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...)

#### COMMENT ?

- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
  - soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 mètres les uns des autres ;

- soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m<sup>2</sup>, chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 mètres ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 mètres d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;
- maintenir un espace d'au moins 3 mètres de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Informations détaillées sur le site : [agglom-paysdaix.fr/sites/debroussaillage/index.htm](http://agglom-paysdaix.fr/sites/debroussaillage/index.htm)

## Les déchèteries font place aux déchets verts

Face aux incendies le débroussaillage des terrains est devenu un enjeu primordial.

La stratégie nationale de lutte contre les feux de forêt (réglementation de l'emploi du feu limitation de l'accès aux massifs, dispositif de surveillance et de prévention, création d'équipements de lutte contre les feux, attaque rapide des feux naissants, etc.) permet de réduire significativement l'impact des feux de forêt. Ceci dit, si le débroussaillage est une mesure de prévention efficace, il nécessite de se débarrasser des déchets verts.

Afin de pallier l'interdiction de brûler les déchets verts, les conditions d'accès aux déchèteries ont été modifiées pour les particuliers. Le volume maximum autorisé de déchets végétaux a été augmenté.

Dans le prolongement de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013 interdisant le brûlage des déchets verts\* sur la quasi-totalité du territoire des Bouches-du-Rhône, le Pays d'Aix a assoupli les règles de leur dépôt dans ses déchèteries, notamment les limitations de volume pour les particuliers, afin de faciliter leur élimination pour les particuliers.

- Les particuliers au volant d'un véhicule léger avec remorque ou d'une fourgonnette peuvent déposer leurs déchets verts sans limite de volume durant les jours de semaine et à raison d'un trajet quotidien au maximum les samedis et dimanches.

- Les professionnels et particuliers équipés d'un fourgon ou d'un camion-plateau peuvent quant à eux y déposer jusqu'à 1,5 m<sup>3</sup> par jour, 7 jours sur 7.

Ces mesures devraient faciliter l'élimination des déchets verts subsistant dans les jardins et propriétés après que les usagers auront broyé ou composté les végétaux, actions fortement recommandées par la collectivité.

Plus de renseignements  
paysdaix.fr ou 0810 00 31 10

\* NB / On peut brûler les végétaux issus des OLD mais dans certaines périodes.



## Prévention & gestion des déchets

### Boire un verre... et trier le verre



Lauréat du plan de relance national d'Eco-Emballages, le Pays d'Aix a donné, tout au long de l'année 2016, une nouvelle ampleur à la collecte du verre, en installant 80 colonnes supplémentaires réparties sur 10 des 36 communes du territoire.

Désormais, 1 005 colonnes à verres sont à la disposition des habitants pour faciliter leur geste de tri. Ce déploiement continue actuellement et jusqu'en juin 2017 sur la ville d'Aix-en-Provence avec encore une trentaine de colonnes supplémentaires à venir.

La mobilisation de tous au tri du verre est aussi passée par l'implication des cafés, hôtels restaurants autour d'une charte d'engagement à trier leur verre et d'un jeu-concours. Relancée en mai 2017, cette opération permettra in fine à 150 signataires de relayer le message du tri du verre auprès de leur clientèle.

### Vous triez, nous recyclons : pratique et pédagogique !

En parallèle, le travail mené par le Pays d'Aix auprès des 11 résidences universitaires du CROUS pour développer le dispositif de tri des emballages ménagers et rappeler les consignes de tri a permis d'agir directement auprès d'une population clé du territoire : les étudiants. L'ensemble de ces actions est soutenu par une campagne d'affichage et de communication visant à développer les gestes de tri... : « vous triez, nous recyclons ».

4% C'est le taux de progression du volume de verre collecté relevé en 2016 par rapport à 2015. Signe que cette campagne de sensibilisation lancée dès novembre 2015 porte ses fruits, la collecte des emballages légers a également progressé de 7,4%.

67% C'est, au niveau national, le volume des emballages ménagers recyclés. L'objectif de 75% fixé par Eco-Emballages - entreprise privée, agréée par l'Etat, pour permettre à ses clients d'assurer leur obligation de contribuer financièrement au recyclage des emballages ménagers dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP) - agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, élus, associations, filières de recyclage.

Plus de renseignements  
paysdaix.fr ou 0810 00 31 10

### Attention !

Changement de n° de téléphone à la déchèterie

Quartier de la Lecque  
Chemin de l'Arénier  
0810 00 31 10

Du lundi au vendredi  
9h-12h & 14h-17h  
Samedi, dimanche et jours fériés  
9h-12h  
Fermé le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai  
et le 25 décembre

Ramassage des encombrants  
1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
Sur rendez-vous 04 90 09 26 70

### Soutien de l'AMAP

Zero Waste Provence sera d'ailleurs présente lors de la fête des 10 ans de l'AMAP de Saint-Cannat, le dimanche 17 septembre.

Elle aura un stand le matin sur le marché des producteurs qui sera ouvert au grand public, et organisera des ateliers à destination des adhérents de l'AMAP l'après-midi.

Pour l'heure, la jeune association compte sur un grand nombre d'adhérents pour pouvoir mener ses actions. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet.

Amandine Boussin  
Présidente de Zéro Waste Provence

Pour nous contacter  
provence@zerowasteFrance.org  
06 81 95 47 55  
provence.zerowasteFrance.org  
notre page facebook / @zerowasteProvence

### Quelques rappels

Vidange des eaux de piscine

Il est interdit de rejeter les eaux de vidange de piscines sur les voies publiques et les chemins communaux, sur les terres cultivées et dans le réseau d'égout car cela perturbe le fonctionnement de la Station d'épuration.

Toute infraction sera sanctionnée en application de l'article R1331-2 du code de la Santé.

Vidangez votre piscine sur le réseau pluvial ou arrosez votre jardin avec l'eau de votre piscine...

Élagage en bord de la voirie communale

Des branches d'arbres ou de haies, plantés en bordure de voies débordent sur le domaine public et compromettent la commodité de passages et la sécurité de la circulation. Nous remercions les riverains des voies communales de bien vouloir procéder ou faire procéder à l'élagage, si nécessaire, des plantations incriminées

## Marre de sortir les poubelles ?

### REJOIGNEZ LE MOUVEMENT ZÉRO DÉCHET !



Oui, il est possible, avec quelques astuces, un peu de bon sens et un petit coup de pouce, de réduire significativement le contenu de sa poubelle. C'est ce que vous propose l'association Zero Waste Provence qui a pour but de promouvoir les démarches Zéro Déchet au sein du territoire des Bouches-du-Rhône.

#### Pour la protection de l'environnement

Tout a commencé début 2016 avec Amandine Boussin, une Saint-Cannadène désireuse d'agir pour le bien-être de la planète et des générations futures. Elle découvre la démarche zéro déchet et l'association Zero Waste France, une association de protection de l'environnement fondée il y a 20 ans qui milite pour la réduction et une gestion plus durable des déchets.

Zero Waste France a un rôle surtout national. Ses actions se situent à 3 niveaux : en tant que lanceur d'alerte, Zero Waste France fait connaître les enjeux et les problèmes liés à la gestion des déchets ; sur le plan politique Zero Waste France intervient directement auprès des décideurs français et européens pour faire avancer les lois dans le bon sens ; sur le terrain, Zero Waste France aide les collectivités, les entrepreneurs, les associations locales et les citoyens dans leurs projets zéro déchet, zéro gaspillage.



C'est dans ce cadre qu'Amandine décide de lancer un appel pour monter un groupe local dans les Bouches-du-Rhône et ainsi relayer le message de zero Waste France.

Un an plus tard, l'association Zero Waste Provence est créée avec les objectifs suivants :

- Sensibiliser le grand public et les collectivités à la problématique de gestion des déchets
- Proposer des alternatives concrètes, promouvoir et faciliter le mode de vie zéro déchet
- Réunir les acteurs locaux et mettre en avant les initiatives locales autour des questions et des solutions Zéro Déchet.
- Relayer au niveau local les campagnes de Zero Waste France

#### Concrètement ?

Cela passe par l'organisation d'actions de sensibilisation, des conférences, des rencontres, des ateliers pour permettre au grand public, aux commerçants, aux établissements ou collectivités de prendre conscience des enjeux des déchets et d'échanger et partager leurs solutions.



## LES 10 ANS DE L'AMAP

### Save the date !

Comme nous vous l'avions déjà annoncé dans l'édition précédente du Petit Saint Cannat, cette année, l'Amap fête ses dix ans et nous avons souhaité célébrer cette belle rencontre d'énergies en organisant une grande fête. Grâce au soutien de la Municipalité, nous sommes heureux de pouvoir le faire dans des conditions idéales... Le dimanche 17 septembre au jardin public.

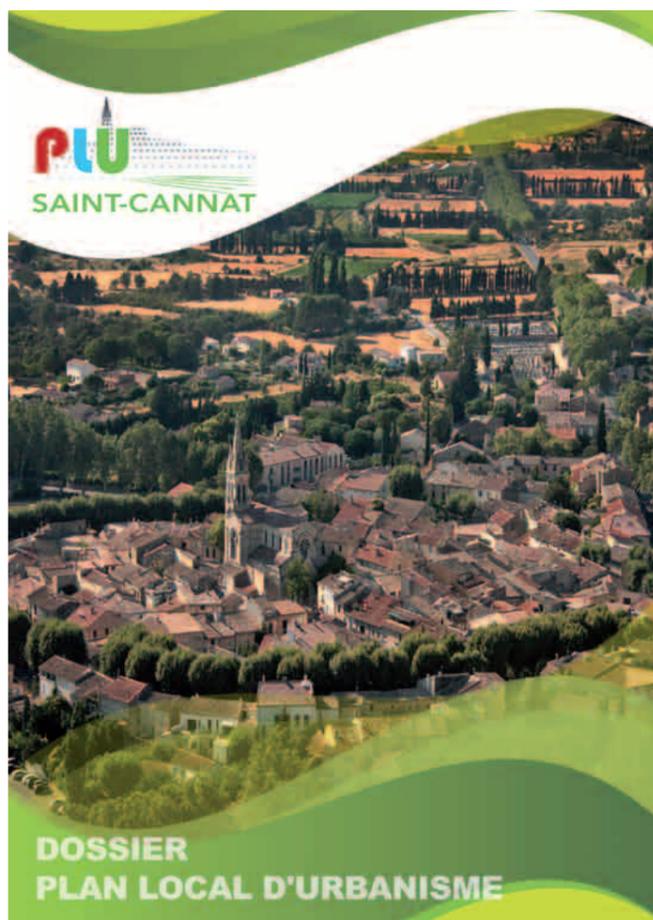
Le matin, nous vous accueillerons tous, Saint-Cannadens et Saint-Cannadènes pour un superbe marché paysan où seront présents l'ensemble de nos producteurs. Ce sera l'occasion pour grand nombre d'entre vous de découvrir leurs produits mais aussi d'échanger avec eux.

Mais c'est d'abord au Forum des Associations, qui se tiendra la veille le 16 septembre que nous vous attendrons pour partager notre expérience d'Amapiens et vous convaincre d'un nouveau mode de consommation et d'alimentation : le bon, le bio et le local !

En attendant, nous vous souhaitons une belle rentrée !

La Présidente,  
Cécile Crespi

Amap de Saint-Cannat  
06 62 48 39 54 - amapdesaintcannat.fr  
amap13760@gmail.com



## Le PLU sur les rails

### Présentation du projet

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), diverses réunions de concertation ont eu lieu cette année :

- une première réunion publique le 24 avril sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui a réuni en moyenne 70 personnes ;
- deux réunions entre les élus du Conseil Municipal le 12 avril et le 3 juillet ;
- une deuxième réunion publique de présentation du projet le 10 juillet où environ 80 personnes étaient présentes.

Cette dernière réunion avait pour objectif la présentation du zonage et du règlement du futur PLU.

On y a présenté également les Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP), pièces constitutives du dossier de PLU, sur des secteurs à enjeu de la commune.

Ces OAP exposent la manière dont la commune souhaite mettre en valeur, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Une autre période d'enquête publique pendant laquelle les administrés pourront demander des précisions et déposer des doléances relatives à leur situation sera communiquée ultérieurement. Elle est prévue avant fin 2017.

*Le Service Urbanisme*  
Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Fermé les mardi et jeudi (y compris la réception téléphonique)  
04 42 50 82 05

- ▶ Les éléments de la concertation sont en ligne sur le site internet de la Ville et consultables au Service Urbanisme à ses jours et heures habituels d'ouverture au public.
- ▶ Quelques rappels concernant le PLU sont par ailleurs exposés dans le supplément éditorial du Petit Saint-Cannat.

### Défilé Fibre Solidaire et Dynamic emploi



Les Bureaux Municipaux de l'Emploi ont organisé une journée d'action le 27 avril dernier, afin de rapprocher les demandeurs du monde de l'entreprise et de mieux connaître la réalité des besoins. Près de 38 personnes ont rencontré des chefs d'entreprise et des associations sur notre territoire. Le BME/ CCAS de St Cannat a contribué à son organisation avec en clôture un magnifique défilé de la Fibre Solidaire à la salle Yves Montand à Saint Cannat.

*Monique Guillet,*  
Élue en charge du CCAS

### COLLECTE FIBRE SOLIDAIRE ET REMISE EN JEUX

Les collectes reprendront le mercredi 13 septembre le matin place Gambetta.

Les bénévoles du CCAS seront également présents sur le vise grenier le 2 septembre à partir de 17h afin de récupérer les vêtements et jouets que vous ne souhaitez pas ramener à la maison.

### La Coussinière

Entreprise écologique provençale

Installée depuis quelques mois sur la place de l'église, cette entreprise joue la carte de l'écologie !

La Coussinière est un atelier de fabrication d'articles de confort comme l'oreiller végétal qui s'adapte à la nuque, soutient les cervicales et évite que l'on transpire, ce qui est intéressant par les fortes chaleurs, ou encore le Zafu, pour l'art de la méditation.

Venez les découvrir ! Il suffit de prendre rendez-vous car je suis parfois absente puisque je m'occupe aussi de la vente sur des foires et salons bio et bien-être !

*Odile Bigand*  
La Coussinière  
17 Place du Bailli de Suffren  
06 61 83 29 68  
coussinsvegetaux-lacoussiniere-26.fr



### Nouvelle association

TEAM13 DESERT

Création d'événements pour financer un 4x4 féminin au Rallye des Gazelles.  
Présidente : Christelle Peyre De Fabregue  
06 61 44 97 09  
team13desert@gmail.com



### Changement d'adresse

**FLEURISTE**  
Floralys - Leatia Speder  
9 avenue Camille Pelletan  
p.speder@orange.fr  
04 42 57 31 39 / 06 73 07 10 72

### Nouvelles activités

**OSTÉOPATHE**  
Marianne Mazzoni  
269 Avenue Jean Monnet  
La Pile  
06 98 43 85 55  
marianne.mazzoni@free.fr

**PRÊT À PORTER & ACCESSOIRES**  
La Brésilienne  
9 Place Gambetta  
06 52 70 13 52  
facebook/la brésilienne

**DÉCORATION FLORALE & ÉVÉNEMENTIEL**  
Anne Lutringer Créations ALC  
500 route d'Aix  
06 48 94 40 10  
anne@al-creations.fr  
al-creations.fr

### Changements de propriétaires

**ALIMENTATION GÉNÉRALE**  
Vival by Casino  
13 Place de la République  
04 42 57 84 74

**RESTAURANT GASTRONOMIQUE**  
Mas Bottero  
2340 Route d'Aix - Rn7  
04 42 67 19 18  
contact@lemasbottero.com  
lemasbottero.com/

**RESTAURANTS / SNACKS**  
Chez Sammy  
(en lieu et place de Pause gourmande)  
425 b route d'Aix  
09 81 26 64 72

**Chez Lorenza**  
Food trucks gastronomique  
Avenue de l'Europe  
Station de lavage de la Pile  
06 51 41 72 14

**MATÉRIEL AGRICOLE ET ESPACES VERTS**  
Saint-Cannat Motoculture  
926 Avenue de l'Europe - La Pile  
04 42 50 65 95  
pinelli.motoculture@gmail.com

### STATION DE LAVAGE & CENTRE PNEUMATIQUE

**Rosy Clean**  
Avenue de l'Europe  
06 63 81 00 88 - 06 61 98 30 92  
Accueil de 10h à 18h  
Entretiens véhicules particuliers et professionnels



## Les Vendemiales An 2

Vitrines et Métiers, l'association des commerçants du centre-ville de Saint Cannat, et le Syndicat d'Initiative organisent pour la deuxième année consécutive "la fête des vendanges et de l'artisanat d'art", Les Vendemiales, le dimanche 15 octobre de 10h à 19h au cœur du village.

### Des vigneron

L'an dernier pour la "première" une centaine d'exposants tous de grande qualité étaient présents envahissant les rues et places du centre du village. Les vigneron, au nombre de quatorze, ont quant à eux joué la carte du fair-play et de la convivialité et ainsi donné leurs lettres de noblesse à cette manifestation.

### Des concerts et de la restauration

Cette année nous avons élaboré un programme d'animation (entièrement gratuit) qui nous l'espérons surprendra plus d'un d'entre vous. Dès l'ouverture, vers 10h, sur le boulevard Parraud nous Carpe Diem Orchestra et vers 11h30 les Farandoulaïres Sestian déambuleront dans les rues du village. Comme l'an dernier, deux points restauration pour vous permettre de participer pleinement à la fête. Sur la place Gambetta, Vincent Pizza, Kana sushi et le Bar du Bailli dresseront des tables.

Sur la Place de l'Église, sur le côté gauche, un deuxième point restauration sera mis à votre disposition ou seront installé deux Food-truck. Chaque point restauration sera animé de 12h30 à 15h. Ainsi se produira le groupe salonais Smokey-Monkeys sur la place Gambetta et le groupe marseillais Kahllan sur la place de l'Église. A 15h30, la chorale Crea'son de St Cannat se produira sur le parvis de l'église. Dès 16h sur le podium installé devant la boulangerie Rippol et Kanna Sushi nous recevrons Roger Menillo et ses amis. Enfin à 17h45 le groupe gapençais Les Fabulous Swingers clôturera cette journée par un concert.

### Des animations

Tous le long de la journée de nombreuses animations telle la course des garçons de café, le manège d'antan de Papi, exposition de peintres d'ici et d'ailleurs, tombola, vente de verre de dégustation, etc. Tout cela grâce aux subventions de la Municipalité, de la Métropole, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille et du Crédit Agricole avec le concours de plusieurs associations du village et le parrainage de France Bleu.

Notez que nous recherchons encore quelques bénévoles pour l'installation de cette fête auxquels nous offrons le repas des Vendemiales. Inscription au Syndicat d'initiative 04 42 57 34 65 ou auprès de Vitrines et Métiers 06 64 16 33 25

Ensemble faisons vivre le cœur du village.

L'équipe de Vitrines et métiers  
 L'équipe du Syndicat d'Initiative

## LE CELLIER DU BAILLI DE SUFFREN prépare Noël !

En ces derniers mois de l'année, après l'effervescence de la rentrée, le Cellier du Bailli de Suffren se prépare doucement à la période des fêtes.

Dès cet automne, vous ne manquerez pas de trouver dans notre boutique :

- des nouveautés pour vos cadeaux (petits ou gros) à déposer au pied du sapin,
- confiseries, tartinades, terrines et autres épicerie fines,
- nos vins médaillés, nos apéritifs (vin cuit et vin moelleux), nos effervescences et champagnes pour vos repas de fêtes ou compositions pour offrir !

Notre équipe est à votre disposition pour vous conseiller et faire de cette période un moment festif !

Le Cellier du Bailli de Suffren  
 04 42 57 20 17  
 cellierdubailli@lesvigneronsduroyrene.com  
 Route de Rognes

Ouvert du mardi au samedi  
 Hiver : 9h-12h & 14h30-18h  
 lesvigneronsduroyrene.com



## Du changement chez Villa Minna !

Le Minna blanc sera désormais commercialisé plus tôt afin d'offrir un vin avec un profil différent ou la jeunesse, avec toute sa fougue, prédomine.

Dès cet automne nous commercialiserons donc le millésime 2014, et le 2015 à peine quelques mois plus tard pour notre weekend portes ouvertes en fin d'année, soit un an plus tôt qu'auparavant.

Villa Minna Vineyard, en proposant à la vente une «verticale» de blancs allant du millésime 2015 au millésime 2006, a de quoi satisfaire les palais les plus exigeants pour le plus grand plaisir des amateurs de grands vins blancs du sud !

Ces nouveaux millésimes seront habillés d'une étiquette où le terme Vineyard aura tiré sa révérence. Après douze années de «résistance» la cuvée Minna Vineyard s'appelle désormais Minna...

### Save the date :

### Portes Ouvertes à Villa Minna

Comme chaque année VILLA MINNA organise son week-end portes-ouvertes avant les fêtes de Noël ! Attention, cette année la date est avancée au 1<sup>er</sup> week-end de décembre.

L'occasion de vous présenter les derniers millésimes, MINNA 2012 rouge et MINNA 2015 blanc ! Dégustation qui s'accompagne d'une verticale de tous les MINNA actuellement à la vente (du 2012 au 2000 en rouge et du 2015 au 2006 en blanc) ! Vous retrouverez également la traditionnelle daube provençale et les desserts de Noël afin que vous passiez une journée des plus cosy et conviviale au domaine !

De 10h à 18h le Samedi 2 et le Dimanche 3 décembre 2017. Entrée libre.

### Les Soirées de Minna... l'hiver !

Parce qu'attendre l'été pour les Soirées de Minna c'était trop long ! Villa Minna vous les propose donc... l'hiver ! Dans une ambiance plus douillette, la cave de vinification, retrouvez nous pour un moment de détente entre amis autour d'un bon verre de Minna et au son d'un groupe pop, rock ou manouche !

À partir de 20h le jeudi 30 novembre et le samedi 2 décembre.

Entrée Libre. Réservation conseillée.

Vente de vin au verre et à la bouteille. Food truck.

Minna et Jean-Paul Luc,  
 Vignerons

Villa Minna Vineyard  
 Roque Pessade, CD 17

Accès au Sud de St Cannat par la CD 17 reliant Éguilles à Pélissanne  
 contact@villaminnavineyard.fr / 04 42 57 23 19 / villaminnavineyard.fr

## Souvenirs de la Chasse aux œufs



petit monde s'est replié dans la salle Revol pour déguster jus de fruits, bonbons et autres friandises avant le tirage au sort des 2 œufs maxi Kinder surprise et de la cloche en chocolat.

Pour l'occasion, Daniel avait préparé une jolie boîte/urne dans laquelle une petite main innocente a plongé et retiré les 3 billets gagnants.

C'est vers midi que parents et enfants sont repartis, les yeux brillants de plaisir.

Je remercie le centre commercial Leclerc, de Salon, pour son bon d'achat, Géant Casino, pour ses œufs en chocolat et Intermarché Contact, de Lambesc pour les œufs maxi Kinder, ainsi que le crédit agricole de St-Cannat, pour sa dotation de ballons, stylos, cartes à jouer, tee-shirts, casquettes, qui ont contribué à la réussite de notre petite fête. Et aussi, merci à Mr le Maire pour l'intérêt qu'il porte par sa présence et son soutien à nos actions. Rendez-vous l'année prochaine en espérant vous voir encore plus nombreux.

Chantal Pellegrin  
 Présidente de l'Association "G.V. de Saint Cannat"  
 cgpellegrin@orange.fr

## Des Petits Bouts toujours aussi dynamiques !

Dès la rentrée l'association redémarre à l'espace petite enfance, avec de nouveaux venus au sein de l'accueil des assistantes maternelles de l'association. Ils pourront ainsi découvrir un autre univers et de nouveaux petits camarades de jeu.



Les assistantes maternelles vous donnent rendez-vous le 7 octobre 2017 pour leur vide poussette annuel qui se tiendra salle du 4 Septembre de 8h30 à 17 h00.

Pour les inscriptions merci de téléphoner au 06 60 51 80 07 ou au 06 72 96 14 56.

Belle rentrée !

Les Assistantes Maternelles Agréées



## École et Parents redouble d'énergie !

L'année scolaire 2016/2017 a été riche en projets et en décisions et s'est clôturée par la mise en place des kits fournitures qui a rencontré un vif succès auprès des parents d'élèves.

En revanche, comme vous le savez, nous avons dû annuler notre traditionnel vide-grenier du 1<sup>er</sup> mai, contraints et forcés par une météo capricieuse, un vrai regret pour toute l'équipe ! Mais nous redoublons d'énergie et vous donnons rendez-vous dorénavant au mois de juin pour cet événement. Nous remercions la Municipalité et l'association la Boule Joyeuse de nous accompagner dans ce projet.

En attendant, nous serons au Forum des associations le 16 septembre pour vous accueillir et nous vous attendons le 23 septembre pour notre Assemblée Générale au Chalex à 10h.

Nos fidèles bénévoles de l'Aide aux devoirs reprendront quant à eux, leurs séances dès le lundi 18 septembre.

L'équipe École et Parents  
 www.ecoleetparents.fr  
 ecoleetparentssaintcannat.fr

## L'ESPACE JEUNES EN ACTION



### Départ pour l'Espagne

Le 17 juillet dernier, le groupe de 17-20 ans inscrit à l'Espace Jeunes pour un séjour en Espagne, se sont retrouvés devant l'Espace Yves Montand en attendant le départ.

Avec leur accompagnateur Reda, ils avaient rendez-vous avec le soleil de Lloret del Mar !



### Les jeunes St-Cannadens reçoivent Le Pied de la Pompe

Depuis 1998 et à la demande de la Communauté du Pays d'Aix, Aix'Qui organise des actions musicales à l'attention des jeunes de 12-25 ans ; à ce titre, le Tour du Pays d'Aix propose des concerts et d'autres manifestations culturelles et pédagogiques (masters classes, débats, "concerts-découverte" dans les écoles primaires et collèges, etc.). Cette opération s'organise en partenariat avec une ou des associations de la commune d'accueil. Cette année l'Espace Jeunes s'investit dans la préparation de l'évènement !

Le Tour du Pays d'Aix revient en effet à St Cannat avec le groupe Le Pied de la Pompe qui fait encore et toujours la part belle aux textes français dans une atmosphère folk/rock, inattendue et inspirée.

Ce sera le dimanche 12 novembre à 18 h Salle Yves Montand !

**C'est 5 € pour les St Cannadens. Réservez au Syndicat d'Initiative !**  
04 42 57 34 65

Ou auprès de Hakim à l'EspaceJeunes

## Accompagnement éducatif ATELIER D'AIDE PARENTALE

Cet atelier a pris fin en juin 2017, pour la 7<sup>ème</sup> année.

Il s'est tenu, une fois par mois, le samedi de 10 h à 11 h 30 pour les parents qui travaillent et le jeudi de 15 h à 16 h 30 pour ceux, disponibles en semaine. À la demande de certains parents, un accueil individuel peut être possible.

Il a permis aux parents participants :

- de découvrir comment mieux aider son enfant à bien faire, à la maison, ce qui est demandé par l'enseignant, dans le respect des consignes, afin d'être en réussite le lendemain à l'école,
- de l'aider à devenir doucement de plus en plus autonome dans ses apprentissages à la maison, d'échanger entre parents, et avec l'animatrice, sur les difficultés éventuelles rencontrées dans la relation avec son enfant, ce qui n'est pas toujours simple, dans notre société, quand l'enfant grandit....

### Objectifs

Dans cet esprit, il s'agit d'accompagner son enfant, élève de primaire et de collège, à découvrir :

- comment acquérir, suivant son fonctionnement, les savoir-faire indispensables pour :
  - enregistrer ce qu'il faut retenir,
  - savoir le retrouver pour l'utiliser dans un exercice,
  - apprendre ses leçons,
  - les retrouver au moment de les réciter
  - en classe,
  - être plus attentif...
- pour ces enfants-là, et aussi pour les lycéens, comment gérer, à la maison, sa relation avec son téléphone portable, les jeux vidéo, la télévision, l'ordinateur, les sorties le tout dans un climat relationnel serein et en même temps ferme, avec son enfant.

Cet atelier sera reconduit pour 2017 /2018.

Pour plus de renseignements

**Françoise Albrecht : 06 25 58 33 39**  
fetc.albrecht@club-internet.fr

**Maryse Casanova**  
CCAS de Saint-Cannat  
04 42 50 82 26

## La Semaine Bleue

3<sup>ème</sup> édition du 2 au 7 octobre  
à St Cannat !

Le CCAS en partenariat avec le club des Seniors et les deux maisons de retraite de Saint-Cannat, s'inscrit, comme l'an dernier, dans la Semaine Bleue, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes âgées.

Cette semaine annuelle constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Les manifestations, les événements et les actions qui seront impulsés à l'occasion de la Semaine Bleue confirmeront l'urgence à replacer le lien social entre les générations que nous voulons promouvoir sous l'égide de la fraternité !

Comme ailleurs, de nombreuses activités seront organisées au cours de ces journées à Saint-Cannat : des conférences, des ateliers, des spectacles, notamment le concert de clôture de Masdau autour de Brassens le samedi 7 octobre salle Yves Montand ! ...

Retenez ces dates ! Programme détaillé par voie d'affichage et sur saint-cannat.fr début septembre !

**Monique Guillet, Conseillère municipale**  
et Vice-présidente du CCAS  
**Danièle Barbier, Conseillère municipale**



### Avis aux seniors !

Le repas offert traditionnellement par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans adhérents ou non du Club du 3<sup>ème</sup> Âge aura lieu le dimanche 17 décembre prochain.

Les personnes n'ayant pas pu assister au repas de Noël recevront une boîte de chocolat.

La distribution se fera à partir du lundi 18 décembre à l'accueil de la Mairie.

## Maladie d'Alzheimer



En France, plus de 1,175,000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, et plus de 200 000 nouveaux cas d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence sont diagnostiqués chaque année. Plus de 44 millions de personnes dans le monde sont atteintes de démence, ce qui

fait de cette maladie une crise sanitaire mondiale à laquelle il faut faire face.

La maladie d'Alzheimer ne se résume pas seulement aux troubles de la mémoire, même si ceux-ci sont les premiers à apparaître, atteignant principalement la mémoire épisodique. L'évolution des lésions cérébrales vient progressivement empêcher d'autres capacités de fonctionner.

Un diagnostic de la maladie d'Alzheimer change la vie de la personne atteinte de la maladie, ainsi que celle de sa famille et de ses amis, mais des informations et un soutien sont disponibles. Personne ne doit faire face à la maladie d'Alzheimer ou à une autre démence seul.

Pour plus d'informations sur cette maladie, rendez-vous sur le site Internet de France Alzheimer francealzheimer.org

### Afin de faciliter les recherches...

Pour les Saint-Cannadens en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, vous pouvez contacter la police municipale, si vous le souhaitez, et communiquer les noms et prénoms, adresse, téléphone, ainsi qu'une photo récente du malade afin de faciliter les recherches en cas de disparition.

Contactez la Police Municipale  
Gilbert Sampaeur  
Chef de Service  
Place Gambetta  
04 42 50 82 22

# Souvenirs de La Belle Récré...



Clôture circassienne avec le Fil d'Ariane



Crash again - Cie S'évapore



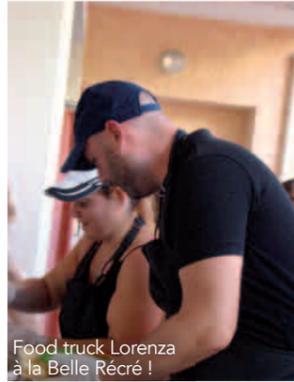
Les majorettes



Parade avec le Cirque Indigo



Jeux en bois



Food truck Lorenza à la Belle Récré !



Séances de maquillage avec Nadège



Marionnettes Miche et Drate



Naïa Goutte d'Eau



Le petit Chaperon en Kamishibai



Séances de maquillage avec Séverine



Nasredine Battle



Cacophonium, le manège à pédales



Crash again - Cie S'évapore



Jeux musicaux



Le petit bal de la Cie Virgule

# D'une saison à l'autre



Alain Genre-Jazelet dirige l'Harmonie d'Aix à la Fête de la musique



Le groupe Coroseduto invite le public à chanter



Maria Iglesias et le Maire au festival Choral en juillet



XYBand électrise la fête de la Musique

La saison culturelle 2016-2017 a été source de plaisirs, de découvertes, de rencontres et d'échanges à l'instar de l'évènement de la fin d'année scolaire, La Belle Récré, qui nous fait dire une fois de plus que la culture à St Cannat se porte bien et que le festival a de beaux jours devant lui...

Car on a encore aimé être à La Belle Récré ! Vous êtes nombreux à nous avoir gentiment et sincèrement félicités pour les animations et les spectacles que nous vous avons offerts 3 jours durant pour cette 6<sup>ème</sup> édition organisée en partenariat avec le Syndicat d'Initiative. Tout le monde était content de participer, les enfants, leur famille, les compagnies invitées, les associations intervenantes. Même les bénévoles, bien qu'épuisés, ont "tenu" avec le sourire jusqu'au bout de la manifestation !

Ceci dit, la saison s'est réellement terminée en juillet avec le Festival Choral International. Le groupe Coroseduto de Milan nous a fait passer une belle soirée le vendredi 21 avec des morceaux choisis dans le répertoire du Gospel traditionnel, mais aussi du jazz et du blues. Paola Bertassi, la très sympathique Chef de cœur, a même fait venir le public sur scène pour un "Happy day" final qui ne l'était pas vraiment puisque nous nous sommes retrouvés le dimanche 23 pour applaudir un groupe folk San Vincenzo accompagné des danseurs des Farandoulaire Sestian !

### La saison prochaine

Cette saison 2017-2018 saura aussi, nous l'espérons vous apporter autant d'émotions et de plaisirs ! Avec la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux, l'École de Musique et les associations à caractère culturel, nous nous efforçons d'étendre la programmation culturelle à tous les publics !

La brochure culturelle vous est distribuée en même temps que cette édition du Petit Saint-Cannat. Consultez-la, conservez-la et venez à notre rencontre ! Nous vous attendons avec impatience...

*L'équipe Culture Saint-Cannat*

Si vous n'avez pas reçu la brochure culturelle, elle est disponible en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Vous pouvez aussi la consulter sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)

## Temps Fort jeune public Du 24 octobre au 3 novembre

Aux vacances d'automne, le jeune public est à l'honneur !

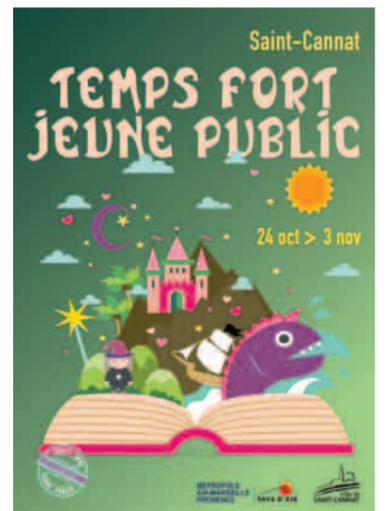
La politique culturelle en direction de la jeunesse est claire à St Cannat ! On s'efforce de toucher toutes les tranches d'âge et les spectacles sont le plus souvent gratuits. Le Festival La Belle Récré est un bel exemple de ce que nous voulons pour les enfants. Qu'ils approchent la Culture de manière ludique en leur donnant l'occasion de découvrir des ateliers et des spectacles participatifs et d'entrer en contact avec le spectacle vivant sous toutes ses formes.

Ce 3<sup>ème</sup> Temps Fort Jeune public va dans ce sens et donne l'occasion aux tout petits de rencontrer "Grenouillot" et «Léonard l'enfant de la lune», et aux plus grands Baba et Clovis deux clowns philosophes dans "Oui mais alors !", l'enfant-poisson "Jérémy Fisher" et le Grand Maître des Histoires, gardien des contes et de l'imaginaire dans "Au bout du conte" !

*Vous voulez en savoir plus ?*

*Vous voulez connaître les dates, les horaires, les lieux des représentations ? Suivez le guide ! Rendez-vous sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr) ou consultez la brochure culturelle !*

*L'Équipe Culture Saint-Cannat*





## Les Journées Européennes du Patrimoine

### À Saint-Cannat tout un programme !

► La 34<sup>ème</sup> édition des Journées du patrimoine se déroule les samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Parce que la jeunesse est au cœur de cette édition selon le souhait du Ministère de la Culture, l'équipe Culture St-Cannat a concocté un programme d'animations pour que les scolaires aillent à la découverte du Patrimoine architectural St cannaden.

Les enseignants auront le loisir de choisir un parcours organisé en partenariat avec le Conservateur du Musée lors de la semaine qui suivra les Journées du patrimoine :

- Les portes anciennes comme celle du Courredou ; les Vestiges tels que ceux de la chapelle Notre Dame de Vie ; d'anciennes constructions comme celles de la Rue Curie ;
- Sur les traces des remparts du XIV<sup>ème</sup> siècle avec par exemple la Traverse rue Danton et sa porte gothique en ogive ;
- Les fontaines et lavoirs : découverte menée par "Fanny la lavandière" ;
- Les personnages illustres de St Cannat : Statue du Bailli de Suffren / Statue de Canus Natus ;
- Visites du Patrimoine sacré : la chapelle Notre-Dame, l'église Notre Dame de Vie.

► Ils pourront même choisir de voir l'exposition de la photographe de Bénédicte Hanot «St Cannat, hier et aujourd'hui», exposition conçue à partir de clichés de St Cannat retrouvés grâce au concours de Georges Petruschi.

► À l'occasion de ces Journées du patrimoine, une autre action est prévue... Comme certains le savent, l'architecture viticole n'a pas de secret pour Jean-Paul Aurran. Il vous fera voir ou re-voir les cuves de la Cave Coopérative ! La cave ouverte au public pour une visite guidée le samedi à 16h30 !

► Vous pourrez aussi suivre Jean-Claude Klein, Conservateur du Musée, lors de ses visites guidées

*L'Équipe Culture Saint-Cannat  
Plus d'infos sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)  
et la brochure culturelle !*

## BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX C'est la rentrée ! Littéraire...



Après une pause estivale revigorante, nous retrouvons notre mission de Service public, avec la parution éditoriale la plus importante de l'année, ainsi que les célèbres et nombreux Prix de littérature à décerner.

Nos prochaines acquisitions permettront de découvrir des talents plus ou moins connus ou reconnus, et plus intéressant encore, des "pépites" ne connaissant pas forcément le succès mérité qui viendront enrichir le fonds de la bibliothèque...

Nous souhaitons remercier nos Élués à la Culture, qui ayant travaillé à l'Éducation nationale, savent combien le livre est important pour le développement intellectuel et émotionnel des jeunes voire des bébés lecteurs. Leur implication a permis d'obtenir un supplément budgétaire pour augmenter les acquisitions du secteur jeunesse et de la petite enfance qui combleront non seulement nos jeunes usagers mais aussi les élèves des classes qui nous rendent visite très régulièrement en dehors des heures d'ouverture.

Dès la rentrée, nous solliciterons Georges Foveau de la mission Lecture Publique du Territoire du Pays d'Aix, pour la prise en charge financière de notre action annuelle "Commun'auteur" en direction des classes de CM. Cette année, le livre choisi par les bibliothécaires offert aux élèves permettra d'aborder un style de littérature basé sur la science-fiction, plus exactement le "steampunk\*" (steam : vapeur, punk : voyou) avec une intrigue qui se passe à Lambesc. Il s'agit du premier tome des aventures de "Penny Cambriole et l'horloge à voler le Temps" de la talentueuse Cécile Duquenne qui rencontrera ses jeunes lecteurs et leur professeur à la bibliothèque les jeudi 7 et vendredi 8 décembre. Le deuxième tome est aussi disponible pour les amateurs.



Outre les animations traditionnelles et les spectacles prévus comme toujours durant les vacances scolaires, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Marseille, nous aurons "La tête dans les étoiles" grâce à deux animations sur l'astronomie entre octobre et décembre. Et d'autres projets à venir...

**Dominique Romain,**  
Responsable de la Bibliothèque  
04 42 50 82 10  
[bibliotheque@ville-saint-cannat.fr](mailto:bibliotheque@ville-saint-cannat.fr)

\*Steampunk : genre littéraire dont l'action se déroule dans l'atmosphère de la société industrielle et victorienne du XIX<sup>e</sup> siècle où l'invention de la machine à vapeur est devenue le symbole de l'avancée du progrès vers le futur.

### RAPPEL

Les horaires d'hiver sont en place jusqu'à fin juin 2018

Lundi : 14h-18h  
Mardi, jeudi, vendredi : 15h-18h  
Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h  
Samedi : 9h-12h

## Graines de Philo

### ATELIERS ENFANTS

Les premières "pousses" sortiront cette année ! Après 4 ans d'existence ayant permis à un petit groupe d'enfants et adolescents variant entre 6 et 12 élèves de se constituer, les ateliers Graines de philo proposés par la bibliothèque municipale et animés par Aurélien Alerini sortiront leur première "pousse philosophique" en participant jusqu'à la fin de l'année 2017 au projet ambitieux d'écriture d'un conte philosophique en partenariat avec l'école de musique et l'école de cirque.

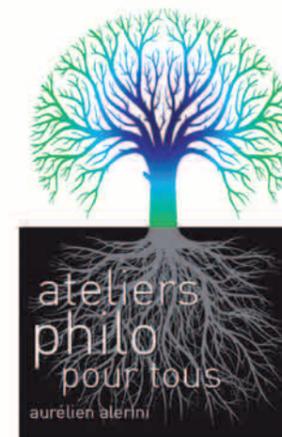
La méthode restera toujours celle du débat mais les enfants et adolescents seront invités à écrire le fruit de leur réflexion sous forme de conte ou dialogue philosophique.

Pour l'occasion, les ateliers deviendront hebdomadaires tout en restant gratuits.

Le conte sera mis en musique et en scène par l'école de musique et l'école de cirque.

Il sera représenté en juin lors de la Belle Récré.

Tous les mercredis à partir d'octobre  
De 17h à 18h à la bibliothèque  
Ateliers gratuits  
Inscription au 04 42 50 82 10



### ATELIER ADULTES

**Samedi 18 novembre / Laïcité :** une tâche collective de réconciliation.

**Samedi 16 décembre / Sommes-nous en démocratie ?**

9h30 Bibliothèque/Salle des Documentaires

## Le Fil d'Ariane Ce qui nous lie !

L'année du fil d'Ariane s'est terminée en beauté à La Belle Récré avec un spectacle Ce qui nous lie, mêlant le Théâtre enfants Champ libre, l'atelier de conte Amarande et le Fil d'Ariane. Ce spectacle réunissait des enfants de 2 ans et leurs parents, des enfants comédiens et ciras-siens et des adultes conteurs.

### Le Fil d'Ariane, riche de liens constructifs

- Interventions au CAMSP d'Aix, collaboration avec le club de gymnastique de Velaux, interventions ponctuelles avec les communes de Bouc Bel Air, Mallemort, Senas ainsi qu'avec L'AUC d'Aix.
- Le fil d'Ariane est également intervenu lors de la Semaine bleue et a pu proposer un spectacle pour le Noël de la maison de retraite "Les Opalines" de Saint-Cannat.
- Un partenariat particulier s'est également construit avec l'école de Musique de Saint-Cannat et par ricochet avec la Bibliothèque dans le cadre du Conte philosophique qui se jouera à la Belle Récré !

Toutes les infos pour les inscriptions aux cours réguliers se trouve sur notre site internet

Belle rentrée circassienne !

**Michaël Vessereau**  
Responsable du Fil d'Ariane  
Le Fil d'Ariane

Cirque, Danse et Connivences / École du lien et de la créativité  
06 20 46 23 91 - [contact@filariane.com](mailto:contact@filariane.com) - [www.filariane.com](http://www.filariane.com)  
<http://facebook.com/lefilariane>



## Ateliers la tête dans les étoiles

Les constellations au bout de mon crayon

Mercredi 18 octobre  
15h Bibliothèque

Techniques originales de dessin et de gravure pour raconter en images les souvenirs de vos expéditions interstellaires.

Animatrice Laura Laguillaumie, artiste plasticienne  
De 7 à 12 ans

## Cartes postales célestes

Mercredi 13 décembre  
15h Bibliothèque

À l'aide de l'écriture, du dessin, de la photo et de la création sonore par ordinateur, réalisez une carte postale céleste numérique inédite ! Animatrice Loïse Bulot, plasticienne et musicienne

À partir de 7 ans

## Spectacles programmés

Oui mais alors...

Théâtre clowns  
À partir de 6 ans - 50'  
Spectacle gratuit

Mercredi 25 octobre  
16h Salle Yves Montand  
17h Conférence Aurélien Alerini

Au bout du conte  
Pour l'amour des livres  
À partir de 6 ans - Durée 55'  
Vendredi 3 novembre  
16h30 Bibliothèque

## Commun'auteur

Action du Pays d'Aix  
En direction des élèves de CM  
Rencontre-dédicace avec  
Cécile Duquenne  
Plus d'infos page 23

Jeudi 7 et vendredi 8 décembre  
9h-12h Bibliothèque

## Palmarès 2016/2017 de l'école de musique

Le travail de l'élève est évalué tout au long de l'année, puis en fin de cycle.

Les examens ont lieu dans toutes les disciplines et devant un jury composé de la directrice de l'école de musique qui préside et d'un ou deux jurys extérieurs à l'école.

Les épreuves sont choisies par l'équipe pédagogique de manière à évaluer d'une part le travail préparé durant l'année, d'autre part les acquis de l'élève démontrés en autonomie. Ainsi, pour réussir l'examen de passage de cycle, le jury juge la prestation d'examen et le dossier de l'élève

### Piano

Sont admis en cycle 2 avec avec Mention Mention très bien à l'unanimité : Clément Rodrigues  
Mention très bien avec les félicitations : Maxime Genre-Jazelet

Mention très bien : Victoria Pujal, Tess Kapouzousian, Benjamin Boursier  
Mention bien : Pauline Alla, Nelly Martinez

### Flûte à bec

Est admise en cycle 2 avec Mention très bien : Natacha Richez

### Saxophone

Est admis en cycle 2 avec Mention très bien : Paul Maille

### Duo violoncelles & Master class

En prélude au concert du 16 décembre dédié aux danses espagnoles

Avec Mattias Wienmann, violoncelle solo du Liceo de Barcelone et Ingrid Kuntzmann.

Dimanche 22 octobre

15h30 Master class  
18h30 Concert

Concert Carte blanche à mon prof

Los pasos de la Jota

Avec Stéphanie Olive au piano, et Ingrid Kuntzmann au violoncelle

Première partie : Prestation des élèves de l'école de musique & invitation à la danse.

Samedi 16 décembre

18h Salle Yves Montand

Réservation au 04 42 57 34 65

## École Municipale de Musique

Tous en cœur et en bon équilibre !



Monsieur le Maire donne le La

Fort de l'expérience d'une année pédagogique et artistique pleine d'évolutions, l'École municipale de musique poursuivra en 2017/2018 son projet d'établissement : d'une part mener une pédagogie active basée sur l'écoute, la pratique collective et la créativité, d'autre part, valoriser la pratique amateur en permettant aux élèves qui le souhaitent, de se produire sur scène dans un cadre professionnel en première partie de concerts des artistes invités.

### Formation musicale

Concernant la Formation musicale, cette année les professeurs renforceront les liens entre pratique et théorie en définissant un référentiel de savoirs année par année communiqué aux élèves et parents d'élèves à la réunion de rentrée, mercredi 6 septembre.

Par ailleurs, Vincent Cladère, chef de chœur, diplômé de la classe de direction de chœur de Roland Hayrabedian au Conservatoire de Marseille, intégrera l'école de musique pour s'occuper de l'atelier Chœur FM avec pour mission d'apprendre la musique comme on apprend une langue maternelle : à l'oreille, par imitation des sons puis par l'écriture et la lecture...

Il créera aussi un cours Chœur enfants (inscription de 8 choristes minimum pour créer cette activité).

Enfin, pour laisser libre cours à la créativité de nos élèves, Mickaël Vessereau, responsable du Fil d'Ariane, École de Cirque à St Cannat, interviendra dans des ateliers de pratique collective cirque et musique assisté des professeurs d'instruments.

### Programmation musicale

Concernant la programmation musicale, nous proposerons des concerts tout au long de la Saison culturelle.

L'un deux particulièrement innovant mérite une mise en lumière. Il s'agit d'un "Conte philosophique", fruit d'un partenariat entre l'Équipe Culture, la bibliothèque municipale, l'École de Cirque et l'École de Musique. Il sera présenté au public pendant la Belle Récré en juin 2018.

Ce conte sera écrit par les enfants inscrits aux ateliers "Graines de philo", ateliers gratuits proposés par Dominique Romain, directrice de la Bibliothèque et son assistant, Thierry Jullien. Ces ateliers animés par Aurélien Alerini, philosophe, auront lieu pour l'occasion tous les mercredis à partir du mois d'octobre\*. Il sera ensuite mis en musique par l'école de musique et mis en scène avec la "petite troupe des enfants du spectacle de St Cannat" accessible sur audition aux élèves circassiens et musiciens qui le souhaitent (renseignements ci-contre). Nous avons tous hâte de voir le résultat d'un projet ambitieux et fédérateur !

Pour finir, je tiens à remercier Jacqueline Crouan, élue responsable du Suivi de l'École de musique pour son soutien et sa fidèle présence à nos manifestations, Dominique Camhi, élue à la Culture et Communication pour la place accordée à la programmation musicale de l'école de musique, les services municipaux pour leur soutien technique, toute l'équipe enseignante pour son énorme travail, les parents d'élèves pour leur considération et les élèves pour leur sérieux.

Bonne année musicale !

**Sophie Vallauri,**

Directrice de l'école de musique

06 32 44 56 36

\* Plus de précisions page 35

### Réunion de rentrée Parents-Professeurs

Remise des diplômes / Présentation en son et image de l'École de musique

Mercredi 6 septembre

18h Salle Yves Montand

## À noter dans vos agendas 2018

### Tous en scène

Concert des élèves de l'école  
Au profit des Restos du cœur  
17 février - 18h Salle Yves Montand

### Sympathiques résonances

Autour des préludes de Louis Couperin à nos jours / Avec Pierre Chalmeau  
14 avril - 18h30 Salle Yves Montand  
Première partie : Pianistes en scène, élèves des EMM St Cannat, Pelissanne et la Roque d'Anthéron.

Master-class piano à 15h30 offerte par Pierre Chalmeau.

Inscription 06 32 44 56 36

### Conte philosophique

16 juin à La Belle Récré  
Création de et avec les élèves de l'École de musique, la Petite troupe des enfants du spectacle et les Graines de philo.

## Entrez dans la "Petite troupe des enfants du spectacle" !



L'école de musique de Saint-Cannat et Le fil d'Ariane, école de cirque de Saint Cannat, en partenariat avec la Philharmonie Provence Méditerranée, souhaitent permettre à de jeunes élèves circassiens ou musiciens de 8 à 16 ans de créer une "Petite troupe des enfants du spectacle".

### Troupe d'artistes amateurs

Celle-ci fonctionne sur une année comme fonctionne une troupe d'artistes amateurs.

Nous proposons une formation au jeu de la scène et la production d'un spectacle à Saint-Cannat et dans d'autres communes qui inviteront cette jeune formation d'artistes en herbe.

La formation circassienne et musicale a lieu tout au long de l'année grâce à des ateliers hebdomadaires et les répétitions de la Petite troupe ont lieu trois fois par an durant des stages de 4 jours pendant les vacances scolaires.

### Audition d'entrée

Mercredi 20 septembre à 17h salle Yves Montand.

L'audition consiste en une rencontre d'une heure maximum pendant laquelle l'École de musique et le Fil d'Ariane proposeront divers jeux de plateau. Il ne s'agit pas d'un examen mais bien d'une évaluation de la motivation des candidats.

Effectif : entre 6 et 14 enfants et ados

### Stages de vacances

Cirque, musique & art de la scène

Ce stage donne droit à un accès gratuit au cours de chœurs, percus ou cirque le mercredi

Vacances d'automne :

du mardi 31 octobre au vendredi 3 novembre

Vacances d'hiver :

du lundi 26 février au jeudi 1er mars

Vacances de printemps :

du lundi 23 au jeudi 26 avril

Salle Yves Montand 9h30-17h

## Stages de l'école de musique aux vacances d'automne

Les stages vacances de l'École municipale de musique se font en partenariat avec la Philharmonie Provence Méditerranée

### Stages pour la "Petite troupe des enfants du spectacle"

Cirque, musique & art de la scène

Du 31 octobre au 3 novembre

Voir article associé

### Stage guitare jazz et musiques actuelles. Tous niveaux.

Du 24 au 26 octobre

Intervenants: Gil Rouvet professeur de guitare et musiques actuelles au conservatoire d'Aix en Provence et Lionel Pélissier, percussionniste et jazzman, professeur à l'école de musique de St Cannat.

École de musique Pierre Barbizet, 10h-17h,

Tarif : 90 € pour les administrés de la commune

117 € pour les "extérieurs"

### Stage de Chœur enfants et chœur adultes, tous niveaux.

Du 27 au 30 octobre

Intervenant : Vincent Cladère, 1<sup>er</sup> prix dans la classe de Roland Hayradian, chef de chœur à l'école de musique de St Cannat.

École de musique Pierre Barbizet

14h-17h (enfants) 18h-21h (adultes)

Tarif : 120 € pour les administrés de la commune

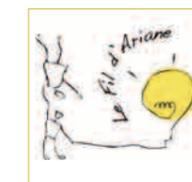
156 € pour les "extérieurs"

Renseignements et inscription pour les 2 derniers stages

Service École de musique

sylvie.dastugues@ville-saint-cannat.fr

06 32 44 56 36



Ateliers hebdomadaires gratuits pour la petite troupe  
Les ateliers se tiendront tous les mercredis aux horaires suivants :  
**Pour les musiciens de la troupe**  
Atelier cirque avec le Fil d'Ariane selon l'âge  
13h-14h15 pour les 8-9 ans  
17h-18h30 : dès 10 ans  
**Pour les circassiens de la troupe**  
Atelier Chœur ou Percussion avec l'école de musique selon l'âge :  
14h-15h pour les 8-11 ans  
15h-16h pour les 12-16 ans

### Spectacle

Samedi 16 juin au Festival de la Belle Récré, et 2 autres dates à venir.

### Tarif

360 euros/an pour les administrés de la commune

468 euros/an pour les "extérieurs"

(versement en 3 fois possible)

### Renseignements

École de Musique

06 32 44 56 36

Le fil d'Ariane - École de cirque

06 20 46 23 91 / contact@filariane.com

## Et chantons maintenant !

La petite chorale de l'école de musique a donné de la voix à la Belle Récré au sein du concert de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix Junior !





### F(è)aites de la musique au jardin Joseph Richaud !

Le 21 juin dernier l'école de musique était de retour au jardin Richaud avec de belles productions musicales dont deux compositions d'élèves, "Make me danse, make me danse", sous la direction de Lionel Pellissier par le groupe de musique actuelle et une «Pièce sans nom» sous la direction de Kevin Rodrigues avec l'ensemble cycle 2 de formation musicale constitué d'Alizée, Victoria, Tess, Jeanne, Pierre, Antoine, Louiza et Charlotte.

Puis il n'y eut qu'un pas à faire pour rejoindre les différents stands de découverte instrumentale disposés dans le jardin et s'essayer au violoncelle, saxophone, flûte à bec, batterie et guitare sous les conseils des élèves de l'école de musique. C'est ainsi que l'an passé Maëlle, 6 ans avait su donner envie à la petite Alice de débiter le violon et depuis celle-ci a fait une première année remarquable avec son professeur Claire Muller.

Sophie Vallauri



### Emmanuel Recht, reçu major au diplôme d'État de Saxophone !

Reçu major de sa promotion pour l'obtention de diplôme d'État d'enseignant artistique à l'Institut Européen Supérieur de Musique (IESM), Emmanuel avait notamment écrit pour son examen le conte musical "Plus qu'un son" créé avec les élèves de l'école de musique de St Cannat. Bravo Emmanuel, bravo et merci encore à tous les élèves de l'école de musique pour leur performance !

Sophie Vallauri

## RéCrea'Son

### Un nouvel atelier Chorale pour enfants

L'association Créa'Son poursuit son aventure chantée avec sa chorale adulte pour la 12ème année. Toujours enthousiaste pour partager de nouveaux chants de tous horizons, le groupe sera ravi de participer aux Vendémiales le 15 octobre prochain et offrir son concert le 19 mai 2018.

Dans un souci d'équilibre et de qualité, le groupe accueillera volontiers de nouvelles personnes ayant une expérience dans le chant ou la musique en privilégiant les tessitures vocales manquantes et particulièrement les hommes !

Rendez-vous donc au forum le 16 septembre ou le 20 septembre, 20 h salle Artaud.

Et puis Créa'Son ouvre cette année une nouvelle voie aux enfants en leur proposant un atelier rien que pour eux ! Au programme, une palette d'activités où chants, rythme, percussions, explorations sonores et créativité trouveront leur place dans le plaisir et la détente, tout en gardant un souci pédagogique et de progression collective.

À suivre également, divers stages tout au long de l'année, pour petits et grands polyphonies cercles de chants, improvisation, scat, voix et rythme, chants et comptines en famille...



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à me contacter !

Sophie Laurent-Uhlemann  
Chef de chœur à Créa'Son  
06 83 69 86 37.

Sophie Laurent-Uhlemann  
06 83 69 86 37.

## Geste et Harmonie Le 7<sup>ème</sup> Art à l'honneur !



Vendredi 23 et samedi 24 juin dernier le cinéma fut doublement célébré par l'association Geste et Harmonie.

Le spectacle des plus jeunes racontait en voix «off» l'épopée cinématographique d'une grand mère incarnée par Rollinger Martine qui contait à sa petite fille (incarnée par Floriane) les films passionnant qu'elle avait fait. Un beau spectacle divertissant et magnifiquement interprété par de jeunes danseurs en éclosion.

C'est un spectacle bien différent que nous ont présenté les élèves ados et jeunes adultes au cours d'une soirée de remise des Oscars présentée par l'amicale collaboration de Marion Rouchas.

Des films bien différents allant de la comédie au drame en passant par les comédies musicales et films suspenses jusqu'au cabaret et films émotions.

C'est une nouvelle facette que Geste et Harmonie nous a révélé cette année avec 2 beaux spectacles inattendus; sous la direction de nos 4 chorégraphes qui ont su guider nos danseuses dans leur imaginaire respectif. Bravo aux danseurs, félici-

tations à l'ensemble des professeurs et un grand merci également à notre présidente Corinne Martinez sans qui ces 2 soirées de danse et cette semaine de spectacle ne seraient possible.

Nous vous donnons comme chaque année rendez vous au Forum des associations le 16 septembre pour vous faire revivre une partie de notre gala !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Sophie Roux

Pour l'équipe Geste et Harmonie

Contact

Corinne Martinez, Présidente

06 70 56 46 60 - gesteetharmonie@free.fr  
gesteetharmonie.wordpress.com

### Rappel des disciplines enseignées

- Professeurs Diplômés d'État
- Éveil à la danse à partir de 4 ans
- Classique à partir de 6 ans
- Jazz à partir de 7 ans
- Contemporain



## Les plaisirs de Champ Libre



Deux performances époustouflantes, où l'on a vu des enfants heureux d'être sur scène, jouant avec générosité et sincérité, servant magnifiquement les textes.

Dans cette aventure théâtrale, nous essayons de tout mettre en œuvre pour que les enfants soient dans des conditions de jeux optimum et professionnelles. Nous remercions toutes les personnes qui nous aident à réaliser ces

C'est encore une belle et riche année qui s'achève pour Champ Libre. Riche de rencontres, d'échanges et de créativité. Avec en tête la joie, le sourire, le bonheur des enfants sur scènes lors des représentations des spectacles de leurs ateliers.

### Les spectacles

Les ados, atelier dirigé par Marie Aude, nous ont embarqué avec l'énergie et la fougue qui les caractérisent dans leur «Scènes de gare» au mois de mai.

Puis c'est à la Belle Récré, festival jeune public, que nous avons vu les enfants des ateliers de Caroline, Marie Aude et Maïlys.

Samedi 1<sup>er</sup> juillet, dans le cadre enchanteur du jardin public à la nuit tombante, les enfants du groupe des plus petits, dirigé par Caroline et Marie Aude, ont participé au spectacle "Ce qui nous lie", un projet ambitieux de rencontre, croisement, création entre plusieurs arts vivants: le cirque, le conte et le théâtre avec les conteuses de la compagnie Amarande et les circitens du fil d'Ariane. Une belle réussite.

Dimanche 2 juillet, à la salle Yves Montand, nous avons pu admirer le travail des groupes de Maïlys, dans une adaptation du "Jeune prince et la vérité" de Jean Claude Carrière et dans une adaptation du "Songe d'une nuit d'été" de William Shakespeare.

conditions. En particulier Hélène qui chaque année réalise les très beaux costumes de ces ateliers.

Merci à tous les enfants et ados qui ont participé cette année aux ateliers et aux stages.

### Ateliers et stages pour enfants à partir de 6 ans et adolescents.

Nous sommes en trains d'élaborer le programme de stages pour l'année prochaine, avec en perspective un stage théâtre voix et chanson avec l'association Créa'son, un stage de théâtre et Yoga (après le succès de celui de cette année) et d'autres surprises.

Au plaisir de se rencontrer lors de l'une de ces propositions...

Rendez-vous à la rentrée, au Forum des associations le 16 septembre au jardin Joseph Richaud, pour les inscriptions, et participer à cette belle aventure théâtrale.

Marie-Aude Forissier  
Association Champ Libre  
ateliers et stages théâtre  
06 25 76 80 59  
asso Champ Libre@free.fr

## Atelier du Possible, Saison 2017/2018



L'Atelier du Possible, compagnie théâtrale professionnelle, anime les ateliers théâtre de Saint-Cannat depuis 1999. Ces ateliers ont accueilli plus de cent cinquante participants. Ils ont été à l'origine de la création de deux troupes amateur, "L'Escarbille" et "Les Maskarons", et de la biennale du théâtre amateur, "Festiv'Actes".

### LES PRATIQUES AMATEUR

Débutants, ou amateurs confirmés, les inscriptions sont ouvertes à toutes et à tous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour cette nouvelle saison !

Les ateliers et stages de l'Atelier du Possible, sont animés par Bernard Colmet, en complicité avec Diego Bordonaro pour la chanson.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez pas à nous appeler ou nous envoyer un mail.

Les places sont limitées, 14 pour l'atelier théâtre, 18 pour l'atelier chanson, et 8 pour les stages en week-end.

- Les ateliers reprennent à partir du lundi 9 octobre salle Yves Montand.

Atelier théâtre le lundi de 20h30 à 23h

Atelier chanson et théâtre le mercredi de 20h30 à 23h

- Les stages en week-end font toujours le plein !

Avant programme de la saison 2017/2018 :

4 & 5 novembre	Truculence et théâtre populaire
2 & 3 décembre	Chanson sur scène 1
20 & 21 janvier	La tragédie, voie intérieure
17 & 18 février	Chanson sur scène 2
2 & 3 juin	Improvisation

Pour savoir ce qui se fait dans les ateliers, venez découvrir les réalisations 2016/2017, salle Yves Montand.

### "De textes et de chaises"

Présentation de travail de l'Atelier Théâtre

Intensité de l'amour, violence de la rupture, tragédie de l'isolement et de l'oubli, force de la vie...

Samedi 16 septembre à 20h30

Dimanche 17 septembre à 18h

### "Emmène-moi !"

Présentation de travail de l'Atelier Chanson et Théâtre

Pour conter le monde d'aujourd'hui, les migrants, la place des femmes dans la société, la guerre, les désirs de voyage des jeunes, nous laissons parler les poètes.

Samedi 30 septembre à 18h et 21h

Dimanche 1er octobre à 16h et 19h

### LA COMPAGNIE PROFESSIONNELLE

"Cabaret Aléatoire", nouvelle création de la compagnie, va reprendre sa tournée à partir du mois d'octobre.

Programmé à St Cannat par l'équipe Culture et dans le cadre des tournées du Territoire du Pays d'Aix, vous le découvrirez en novembre.

Deux femmes, deux hommes, quatre artistes aux talents multiples. Un cabaret éclaté, imprévisible, détonnant.

Samedi 18 novembre - 20h30 Salle Yves Montand

Belle saison à tou-te-s,  
L'Atelier du Possible  
Bernard Colmet  
06 70 07 12 81

[atelierdupossible@wanadoo.fr](mailto:atelierdupossible@wanadoo.fr) - [atelierdupossible.fr](http://atelierdupossible.fr)

Le vendredi de 17h à 18h Sévillane/Rumba débutant (adultes /ados)  
Les cours d'essai gratuits se dérouleront durant le mois de septembre. Nous espérons vous voir nombreux pour cette reprise. Nous vous donnons aussi rendez-vous au forum des associations au stand du Foyer Rural.

Marithé Sanchez  
06 82 95 59 56  
[aromadecai@gmail.com](mailto:aromadecai@gmail.com)  
[flamencoaromadecai.org](http://flamencoaromadecai.org)  
[facebook/aroma de cai](https://www.facebook.com/aroma.de.cai)



## Aroma de Cai



### DANSES SÉVILLANES ET FLAMENCO

Reprise de ses activités à partir du 13 septembre avec des cours de danses de différents niveaux pour adultes et enfants, animés par Marithé Sanchez, seront dispensés durant les périodes scolaires. Seront également proposés des stages et ateliers aux élèves désireuses de se perfectionner.

Les cours ont lieu à la salle de danse de l'Espace Suffren aux horaires suivants :

#### Le mercredi

- de 17h à 18h Flamenco enfants (7 à 11 ans)  
Inscription auprès de Foyer Rural

- de 18h à 19h15 Flamenco initiation (adultes/ados)

- de 19h15 à 20h30 Flamenco débutant/inter (adultes/ados)

## Une fin de saison très chargée au Foyer Rural

Les Feux de la Saint-Jean, une activité entre Sport et Traditions

La flamme du Canigou sur son chemin fédère de nombreuses personnes, aussi bien pour la véhiculer que pour en assurer la transmission.

### Le 21 juin au matin

À 9h30 au Castillet à Perpignan Mr Jean-Jacques Iglésis en présence des montagnards du Mont Canigou ont remis la flamme aux relayeurs de la Saint-Jean. Cette année encore un nouveau défi, seulement 6 personnes étaient présentes à Perpignan : 2 joggeuses, 3 cyclistes et un chauffeur de mini bus. 80% du parcours a été réalisé par des cyclistes relayés à Saint-Gilles par les cyclistes d'Aramon.

Sur le canal de Sète au Rhône, la flamme a été remise à une équipe de relayeurs de Saint-Christol pour la transmettre à de nombreux villages de l'Hérault.

À la maison des Associations de la Grande Motte, elle a été remise aux responsables de la ville.

### Le 22 juin au soir

À Aigues Mortes en présence de groupes folkloriques, devant la mairie et un nombreux public la flamme fut transmise à Mr le Maire ses adjoints ainsi que le Conseil des Enfants et de nombreuses localités du Gard. Grande soirée pleines d'émotions !

### Le 23 juin à 9h30

Réception à l'Office du Tourisme de Saint-Gilles où la flamme a été remise au Maire, en présence du Curé, du Président de la Maintenance Provençale, du Grand Maître du Conseil de l'Ordre.

À Arles incontournable et émouvante rencontre des coureurs avec les responsables de la Mairie, du Comité des Fêtes et Traditions et de Mme Marie Claude Roblès responsable des Feux de la Saint-Jean qui a rendu un grand hommage à Marie Claude Diambri et aux coureurs de Saint-Cannat. L'émotion fut sensible lors de cette cérémonie ! Étaient présents, le Président de la Maintenance Provençale des Feux de la Saint-Jean et du Grand Maître du Conseil de l'Ordre et une vingtaine de villes et villages de Provence.

À 19h, la flamme est arrivée à Saint-Cannat, dernière étape, transmission de cette flamme au Puy Sainte Réparate ainsi qu'aux Farandoulaire Sextian pour la ville d'Aix en Provence.

### Grande soirée musicale

Pour finaliser ce parcours d'amitié, nous nous sommes retrouvés sur l'Esplanade du 4 septembre pour une grande soirée musicale avec l'école de musique de Jonquières qui nous a enchantés en mélangeant musiques traditionnelles et actuelles, avec un très bel Avé Maria en hommage à notre amie Marie-Claude, Repas convivial servi par les commerçants ambulants ou bien tiré du sac.

Puis l'heure arriva d'allumer le feu avec les relayeurs de la Saint-Jean et Mr le Maire après lecture du Message de la Saint-Jean, la bénédiction de la flamme par le diacre et la Coupo Santo.

Le défi 2017 a été tenu.

### En juillet, 1<sup>er</sup> 3<sup>ème</sup> festival du cinéma plein air

Le festival a été lancé le lundi 3 juillet à 21h30 Espace Coopérative avec "Retour chez ma Mère" avec Alexandra Lamy.

Le mercredi 5, avant la projection de "Entre Amis" avec Daniel Auteuil et Gérard Jugnot, le gala de fin d'année de notre section Danse nous fut présenté par Sophie et ses jeunes danseuses de Zumba, Pompom girls, Majorettes. Ce fut un vrai plaisir pour elles et le public conquis !

Le vendredi 7 pour clôturer ce festival à partir de 19h un vin d'honneur a été offert par la Municipalité, suivi d'une soirée grillades et à



21h30 projection du film "La Vache" avec Fatsah Bouyamed, Jamel Debbouze, Laurent Wilson

Depuis 3 ans le beau temps avait boudé ce festival. Pour ce 13<sup>ème</sup> festival il a contribué pour une grande part à sa réussite. Les applaudissements après chaque séance témoignent de la satisfaction du public, ce qui donne du baume au cœur des organisateurs.

Tout cela demande une grande somme de travail et d'organisation, mais votre satisfaction donne un élan aux bénévoles pour continuer.

### Nouvelle activité programmée au Foyer Rural

Danses Sévillanes et Flamenco pour enfants en partenariat avec l'Association Aroma de Cai

### Et n'oubliez pas !

Le 9 octobre à 18h30, première séance de Connaissance du Monde.

Les activités démarrent la première semaine de septembre.

Rendez-vous pour les inscriptions sur le lieu de l'activité ou au bureau du Foyer Rural Espace Coopérative le mardi de 9h à 11h30.

Merci à tous les membres du CA qui donnent de temps pour tout puisse être assuré, ainsi que les adhérents (ou pas) qui viennent nous donner un coup de main !

Christian Jourdain  
Président du Foyer Rural  
Foyer Rural  
Renseignements  
Bureau Espace Coopérative  
04 42 57 34 62  
[foyer-rural.sc@sfr.fr](mailto:foyer-rural.sc@sfr.fr)  
[foyer-rural-saint-cannat.fr](http://foyer-rural-saint-cannat.fr)



**Forum des Associations**

**Samedi 16 septembre**  
**SAINT-CANNAT**  
Jardin Joseph Richaud  
10h-18h

Stands de présentations des Associations  
Démonstrations sportives et artistiques  
Concours de dessins enfants de 5 à 12 ans  
Vote du Public pour le plus beau stand  
Tombola  
Prix de la Municipalité au concours de peinture des A.V.S.C.  
Apéritif de clôture offert par la Municipalité

Syndicat d'Initiative  
VILLE DE SAINT-CANNAT  
04 42 57 34 65

### C'est aussi la rentrée pour le Syndicat d'Initiative !

Revenons d'abord sur la 6ème édition de la Belle récré qui a encore connu un très beau succès (voir l'article page...), mais aussi pour la première année sur la rencontre entre Saint-Cannat et Lambesc pour des contes croisés nocturnes organisés en collaboration avec l'Office du Tourisme de Lambesc. Les conteurs Béatrice Campagnoli et Serge Valentin de la Cie Amarande nous ont encore émerveillés dans notre campagne Saint-Cannadène. Une pensée amicale à Sylvie Vieville qui a œuvré pour que cette manifestation voie le jour !

Après ces quelques mots sur le passé... tournons-nous vers l'avenir !

#### Forum des associations

Dès le 16 septembre le Forum des associations vous donne un avant-gout de la saison avec la possibilité comme chaque année de découvrir les multiples activités proposées par les associations de Saint-Cannat, de rencontrer leurs présidents ou adhérents, et de regarder les différentes démonstrations.

#### Pour préparer Noël, le Marché de l'Avent

Comme l'année passée, en collaboration avec le Cofet, Vitaines et Métiers et le Foyer Rural nous décorerons le village pour les fêtes de Noël. Vous avez des idées, du temps ? N'hésitez pas... rejoignez-nous !

Le Marché de l'Avent a lieu le samedi 26 novembre, avec de multiples stands traditionnels.

Une séance de maquillage pour se préparer à la photo avec le Père Noël (pour les petits et les grands aussi !)

Puis l'après-midi une super parade et un spectacle avec les talentueuses échassières et les acrobates du Cirque Indigo puis méga goûter offert ! Merci aux parents qui pourraient nous apporter des gâteaux "faits maison" !

Jean-Pierre Ferrouil, Président  
Et l'équipe du Syndicat d'initiative  
Contact  
Brigitte au 04 42 57 34 65  
si.saintcannat@free.fr  
www.saint-cannat.fr  
facebook SI Brigitte



#### Forum des Associations

Samedi 16 septembre  
10h-18h Jardin Joseph Richaud

#### Marché de l'Avent

Samedi 26 novembre  
10h-18h

### Le Cofet fait jizzer les Big

Le 23 septembre, le Comité des fêtes accueille les Big de Jazz'ier Big-Band de St Chamond (42) et Jazz Mania de Lambesc pour une rencontre-Jazzique.

#### Samedi 23 Septembre

- De 18h à 22h à la salle du 4 Septembre
- Restauration sur place avec food truck
- Buvette tenue par le Cofet
- Renseignements
- Jazz mania 06 47 04 40 00 / 06 80 66 20 84
- Cofet 06 62 86 91 03



### Paroisse Catholique Un nouveau curé à St Cannat



#### Au-revoir au Père Jean-Luc

Curé de St Cannat, Lambesc et Rognes depuis 16 ans, c'est le temps du départ ! Il m'a été beaucoup donné en vous accompagnant dans la découverte de la foi par les baptêmes, dans la préparation des mariages et à l'occasion du deuil dans vos familles. Je vous en remercie chacun. Les plus petits, les enfants et les jeunes comme les anciens ont réjoui par leur foi mon cœur de prêtre, dans toutes nos rencontres comme dans les échanges personnels. Maintenant Mgr Dufour m'a nommé au 1er-septembre 2017 curé de Châteaurenard, Noves, Eyragues et Paluds de Noves : une autre terre, une nouvelle mission. Je n'oublie aucun de ceux et celles que j'ai accompagnés, et rendrai grâce au cours de la messe du dimanche 17 septembre à 11h à Lambesc, avec votre nouveau curé, le Père Thierry-Joseph Béguin.

Père Jean-Luc,  
votre curé jusqu'à 31 août.



#### Bienvenue au Père Thierry-Joseph Béguin

«Issu d'une famille non croyante, j'ai vécu un bouleversement spirituel à 21 ans. Depuis je cherche le Seigneur Jésus et son amitié est devenue le cœur de ma vie. Je crois qu'il m'a transmis sa passion pour la rencontre, sa passion pour l'humain. Ma famille habitant à Robion depuis 25 ans, je suis entré au séminaire d'Aix en Provence il y a 20 ans. Je suis parti ensuite 15 ans en paroisse dans le diocèse de Tarbes et Lourdes. J'ai été ordonné prêtre à Lourdes un 13 mai. J'ai été curé de Vic-en-Bigorre, d'Andrest et des Enclaves pendant 7 ans. J'étais au service des habitants de 25 petites communes regroupées en trois communautés paroissiales. Je suis très marqué par ces 15 ans dans le rural proche de Lourdes et je suis plutôt un curé de campagne que de grande ville. Je suis revenu dans le diocèse il y a un an. Je viens de vivre une année comme vicaire à Martigues.

C'est avec une grande joie que j'ai appris ma nomination à Saint-Cannat, Lambesc et Rognes. Je vous porte déjà dans ma prière».

### Prochains rendez-vous

#### SEPTEMBRE

Dimanche 3 - Fête de Notre-Dame de Vie  
10h 1<sup>ère</sup> messe du Père Thierry-Joseph en plein air au Parc Richaud, puis verre de l'amitié.

Samedi 16 - Forum des Associations  
Venez découvrir toutes les activités de la paroisse à notre stand !

Samedi 16 et dimanche 17 - Journées du Patrimoine  
Rognes - Samedi 10h : Visite guidée de l'église ND de l'Assomption de Rognes par Mme Paule Dubuis.  
Saint-Cannat - Samedi et dimanche 15h : Visite guidée de l'église ND de Vie, dans le cadre d'une visite complète du village par M. Jean-Claude Klein  
Lambesc - Samedi 15h et dimanche 18h : Visite et découverte des chapelles de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Lambesc par M. Pierre Gazanhes.

Dimanche 17  
10h Accueil et inscription pour l'éveil à la foi, le catéchisme et l'aumônerie, parvis de l'église de Lambesc ;  
11h à Lambesc Messe d'action de grâce à l'occasion du départ du Père Jean-Luc Michel ;  
12h45 déjeuner festif à la Maison Familiale et Rurale de Lambesc «Domaine de Garachon» (inscription auprès du curé ou à la maison paroissiale 04 42 57.01 01 : 5€ par adulte, apporter seulement un dessert à partager).  
Samedi 23 - 1<sup>ère</sup> rencontre de caté

9-12h ou 14-17h dans les salles paroissiales du presbytère de St-Cannat, 3 route d'Eguilles.

#### OCTOBRE

Dimanche 8 :  
11h - Messe en famille à l'église de Lambesc et installation du Père Thierry-Joseph par le vicaire général le Père Michel Desplanches  
12h30-15h30 Invitation pour tous chez le nouveau curé au presbytère de St-Cannat.  
Dimanche 15 - Prière pour les malades lors des messes dans les trois villages  
Mardi 31 - Vigile de la Toussaint :  
Messe à 18h30 à St Cannat

#### NOVEMBRE

Mercredi 1er - Fête de la Toussaint  
Messe à 9h30 à Rognes et 11h à Lambesc.  
15h30 bénédiction des tombes au cimetière  
Dimanche 12  
12h30-15h30 Invitation pour tous chez le curé au presbytère de St-Cannat.  
Dimanche 18 - Prière pour les malades lors des messes dans les trois villages  
Dimanche 26 - Grand Loto Paroissial  
15h, salle du 4 Septembre.

#### DÉCEMBRE

Dimanche 10 : 9h30 Messe de consécration de Saint-Cannat à la Vierge Marie  
12h30-15h30 Invitation pour tous chez le curé au presbytère de St-Cannat  
Samedi 24 : Vigile de Noël, Messe et veillée  
18h30 Lambesc, 21h Rognes et 23h30 Saint-Cannat

Dimanche 25 : 11h Messe unique du Jour de Noël à Lambesc

Dimanche 31 : Messe pour le passage de la nouvelle année. Fête de la Sainte Famille.  
Messe unique à Lambesc, 11h  
Pour tous les autres rendez-vous de la Paroisse, merci de consulter le Guide paroissial.  
Père Thierry-Joseph Béguin

**NOUVEAU GUIDE PAROISSIAL 2017-2018**  
Toutes les informations sur la paroisse  
Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, venez le chercher au Forum des Associations ou à l'église Notre-Dame-de-Vie.

**INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE**  
Dimanche 17 septembre  
Éveil à la foi, caté, aumônerie  
Avant la Messe de 11h à Lambesc  
Accueil dès 10h sur le Parvis de l'église

**PRESBYTÈRE DU CURÉ**  
2, rue Richard - Saint-Cannat  
04 42 57 22 67  
Maison Paroissiale  
40, rue Grande - Lambesc  
04 42 57 01 01  
Père Thierry-Joseph Béguin  
secretariat.up3pierres@orange.fr  
Site paroissial : www.lestroispierres.org

NB : La rédaction du Petit Saint-Cannat et l'équipe Communication souhaite une belle vie sous d'autres cieux au Père Jean-Luc Michel

## Course cycliste à St Cannat



L'UFOLEP des Bouches-du-Rhône organise de nombreuses manifestations cyclistes qui participent à la richesse du calendrier en UFOLEP PACA. L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels que le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables : la solidarité, le fair-play, la laïcité et la citoyenneté.

Le 8 mai dernier a eu lieu une course cycliste qui a réuni 201 coureurs engagés tout au long de cette journée.

Mr le Maire et son adjoint étaient présents pour remettre les récompenses de la catégorie GS.

Ce fut une belle réussite !

**Véronique Vermet**  
Présidente  
04 42 92 90 60  
06 22 42 65 46  
aclambescain@orange.fr

## Du sport sans compter au Foyer Rural

### Foulée de la Trévaresse

C'est sous la responsabilité de Dany Enciso, le 30 avril dernier que la 28<sup>ème</sup> Foulée de la Trévaresse a été organisée. Plus de 200 participants ont pris le départ et 60 personnes se sont mobilisés sur le circuit pour assurer la sécurité.

Sur la ligne d'arrivée on notait la présence de Mr le Maire, Jacky Gérard, et de nombreux élus. Qui avec Michel Gandolfi Président de la Fédération des Foyer Ruraux des Bouches-du-Rhône ainsi que l'animateur sportif Rémy Stiggezza, ont eu l'honneur de remettre les récompenses.

### Tennis de table

Début Juin, les responsables de la section tennis de table ont organisé un tournoi interne pour les jeunes pongistes. Avec la participation des parents ce tournoi a remporté un grand succès !

### Randonnées

Après une année de rando dans toute la région cette section avait programmé pour la clôturer une semaine de rando en Haute Savoie.

### À Saint-Cannat 1<sup>er</sup> Tournoi International de "Gateball"

Ce tournoi se fera nous l'espérons avec la participation d'équipes étrangères : Le Japon, La Chine, L'Angleterre, L'Allemagne, la Suisse,...

### C'est quoi le Gateball ?

Le Gateball est un sport très ancien qui a disparu en France depuis 300 ans, pratiqué dans les pays asiatiques et Anglo Saxon et en Amérique du Sud. Ce sport peut se jouer en famille de 7 à 77 ans par équipe de 3 ou 5 joueurs.

### Quand et où ce tournoi ?

Le tournoi aura lieu au petit stade synthétique et se déroulera sur 3 jours.

Vendredi 13 octobre Démonstrations et initiations

Samedi 14 octobre Tournoi

Dimanche 15 octobre Finales

Les activités démarrent la première semaine de septembre et nous nous retrouvons au Forum des Associations le 16 septembre.



**Belle Rentée sportive !**  
**Christian Jourdain**  
Président du Foyer Rural  
Foyer Rural  
Renseignements  
Bureau Espace Coopérative  
04 42 57 34 62  
foyrural.sc@sfr.fr

## Faites votre rentrée au Sporting Club !

Fort de l'essor de la saison dernière concernant les catégories U 4 à U 13 ans, nous allons poursuivre le travail de restructuration du club sur le football réduit, afin d'obtenir le label de la FFF dès cette saison avec le développement du Programme Éducatif Fédéral. Le secteur "Manifestation et vie du club", sera également une de nos priorités afin d'organiser des tournois d'importance. Nous continuerons la mise en place des stages de football pendant les vacances scolaires. Enfin nous mettons en place un nouveau projet sur la catégorie Senior.

### Nos entraînements

- Pour le Football à 11 : reprise des entraînements prévue à la fin du mois d'août
- Pour le Football Réduit (U 7 à U 13 ans) : reprise des entraînements la première semaine du mois de septembre
- Tous les entraînements et les matches auront lieu à Saint-Cannat tout au long de la saison

### Équipements et tarifs

Pack Joueur : Survêtement, sac de sport, maillot, short, chaussettes

Prix de la Licence : U 4 et U 5 ans : 75 €

U 7 et U 9 ans : 100 €

U 11 ans à U 19 ans, Séniors et Vétérans : 150 €

En attendant de vous retrouver sur la pelouse, rendez-vous le 16 septembre au Forum !



**Bonne rentrée sportive !**  
**L'équipe du SCSC**  
Contact  
**Jean-Albert Gérard**  
06 62 77 31 93  
sportingclubstcannat@free.fr  
scsc.footeo.com



## EN AVANT le Foot Féminin !

Cette année les vacances estivales rimeront avec Euro de football féminin ! Lors de cette dernière grande compétition officielle avant 2019 et la coupe du monde organisée en France, nos bleues auront à cœur de décrocher le titre. Nous leur souhaitons le meilleur des parcours et espérons qu'elles soient la vitrine de notre sport et de notre passion que nous partageons avec nos 85 licenciés et nos nombreux supporters toutes les semaines sur les terrains de Saint-Cannat.

En effet depuis 2013 et la création de notre école de foot 100% féminine nous avons le plaisir d'accueillir de plus en plus de jeunes au SCSC Féminin. Elles représentent aujourd'hui la moitié de nos joueuses et l'avenir de notre club.

### La saison 2016-2017 restera historique pour le SCSCF

Nous sommes devenu le 2<sup>ème</sup> club du district après le FA Marseille Féminin à posséder une équipe féminine dans chacune des 6 catégories féminines existantes : U9F, U11F, U14F, U17F, sénior à 8 et sénior à 11 ! Nous sommes fières de proposer aux joueuses de Saint-Cannat et des environs la même offre de pratique qu'un club qui évoluait encore en 2<sup>ème</sup> division il y a 1 an ! Cette réussite nous vaut une vraie reconnaissance de la part des institutions mais aussi des joueuses car certaines jeunes font les déplacements depuis Aix en Provence ou Salon pour se joindre à nous, signe de la bonne image que nous renvoyons chaque WE sur les terrains.

### Notre objectif principal pour 2017-2018

Continuer à accroître nos effectifs pour atteindre la centaine de licenciés et assurer la pérennisation de nos 6 équipes de 5 ans à 55 ans !

Bien sûr nous mettons un point d'honneur à ce que ce développement se fasse dans le respect de notre état d'esprit sportif, convivial et familial pour rester à l'image de notre village de cœur : Saint-Cannat. A ce titre plusieurs manifestations ont d'ores et déjà été programmées par notre comité directeur pour la saison 2017-2018 comme un WE de cohésion en jeune, un WE de préparation physique en sénior, des stages pour les jeunes pendant les vacances et un repas de Noël intergénérationnel.

Le reste dépendra de vous, de vos propositions et de vos envies ! Alors rejoignez-nous. Venez avec vos amies partager votre bonne humeur et votre envie de faire du sport dans des groupes tous plus attachants les uns que les autres. Quel que soit votre âge et votre niveau, de débutante à confirmée, on saura vous accueillir et vous intégrer à l'équipe. Nous recherchons encore des joueuses et des éducateurs ou dirigeants pour nous accompagner dans notre activité. Nous proposons évidemment pour celles et ceux qui souhaitent s'inscrire dans le staff encadrant, des formations adaptées.

Ainsi cette année nous aurons le plaisir de compter dans nos rangs des parents volontaires qui ont souhaité intégrer nos équipes dirigeantes pour nous aider dans notre évolution ! Bienvenue à Corinne, Jean-Yves et Charles !

### N'hésitez plus, venez découvrir le foot féminin !

Laissez vous convaincre par l'état d'esprit Saint-Cannat Féminin, fières de nos couleurs et de nos valeurs.

La reprise s'effectue le 21 Août pour les séniors (à partir de 18 ans), le 1er Septembre pour les jeunes de 12 à 17 ans, et le 6 Septembre pour l'école de foot de 5 à 12 ans.

Pour tout renseignement n'hésitez à nous contacter. Nous vous présenterons plus en détails nos programmes éducatifs, évolutifs en fonction des catégories d'âge, mis en place par nos éducateurs diplômés :

développement de la motricité et découverte d'un sport collectif en école de foot (5-12 ans)

progression technique et développement de l'esprit d'équipe en jeune (13-17 ans) mise en place tactique, entretien physique et progression technique en sénior (à partir de 18 ans)

Nous vous donnons rendez-vous sur le forum des associations de Saint-Cannat. On a hâte de reprendre la saison avec vous !

**Laurie-Anne Barret,**  
Vice-Présidente et joueuse SCSCF  
Sporting Club Saint-Cannat Féminin  
06 89 50 19 78 (Célia, Présidente)  
scsc.feminin@gmail.com  
www.scscf.fr

## Le Saint Cannat Volley Ball vient d'avoir 15 ans

Un club en pleine croissance



Les volleyeuses et les volleyeurs de Saint Cannat sont de retour au gymnase après une saison 2016/17 bien remplie.

Le doublement de l'effectif depuis 2 ans a permis de renforcer l'activité du club : animer nos entraînements en gardant la volonté d'intégrer les nouveaux adhérents et engager plusieurs équipes dans différentes compétitions.

Une double réussite pour le groupe Ufolep.

Premier de sa division dans le championnat départemental, il accède au

niveau supérieur. Il aura également vécu une belle aventure en Coupe Isoardi en atteignant les quarts de finale. Un résultat historique pour le club !

De leur côté les équipes Loisir ont de nouveau participé activement au Challenge Bernard Gilbert, qui regroupe des clubs du pourtour de l'étang de Berre. De nombreuses occasions pour tous de parfaire la connaissance du jeu et de progresser.

Alors si vous êtes intéressés par la pratique du volleyball et si vous avez plus de 16 ans, rejoignez-nous lors de nos créneaux d'entraînement à la salle du 4 Septembre, les lundis à partir de 21h et les jeudis à partir de 20h45.

Vous pouvez retrouver l'actualité du club sur son site internet ainsi que sur sa page Facebook.

Vous pourrez également nous rencontrer le samedi 16 Septembre lors du Forum des associations.

Le Bureau du SCVB

06 20 14 38 12

[saintcannat.volleyball@yahoo.com](mailto:saintcannat.volleyball@yahoo.com)

<http://club.quomodo.com/scvb>

## À l'UST le "Challenge des Formations"

est encore gagné cette saison !



Destinées aux parents Accompagnateurs Bénévoles, futurs Dirigeants à l'UST, les sessions ont été une réussite avec près de 25 participants.

### Les Formations des Arbitres

Le club participe au financement des formations et des stages des jeunes arbitres.

Le club remercie ses arbitres titulaires : Geneviève,

Pierrick, Stéphane, Anna pour leur aide et félicite tout particulièrement la promotion de jeunes arbitres 2016 2017 :

Thomas Fontaine, Matis Besse et Anton Riggi, Bravo à Thomas, reçu à l'examen en mai 2017 et tous nos vœux de réussite pour août à Anton et Matis.

### Formations et Stages : Animateur Mini-Basket et Initiateur

Le club finance la Formation des Encadrants : Animateurs et Initiateurs. Athénaïs Conge, Virginie Picca et Gaetan Debaudringhien ont participé aux sessions de stages et sont lauréats pour cette saison 2016 2017 - Félicitations à eux !

### Formation des joueurs et joueuses

Pre-Sélections (2005 2006)

Sous la Responsabilité du CTF se sont 35 filles et 40 garçons du département

qui ont bénéficié des entraînements au CREPS les mardis soirs, Les groupes ont réduits fin Janvier et la sélection est faite depuis quelques semaines, pour US Trevaresse, félicitons la jeune Camille Cordier pour sa sélection.

### Challenge Benjamins(es)

Cette saison la Ligue de Provence a mis en place des finales régionales féminines et masculines sur le site de Larnage (05)

41 finalistes ont effectué les épreuves techniques avant d'entamer le

tournoi. En masculins, Luca Lysinski (US Trevaresse) se place à la 3ème place de ce challenge. Félicitations à lui.

### Entraînements de Secteurs

Pour les «potentiels» U11 filles et garçons les secteurs ont fonctionné avec 1 entraînement par mois et un tournoi final le 23 avril.

Nous remercions nos parents et nos jeunes pour leur participation très active à ces entraînements, le Club était très bien représenté et assidu dans les salles à Aix les dimanches matin.

Félicitations à nos joueuses Camille Cordier et Justine Brusque pour leur sélection à l'issue du tournoi du futur.

Une belle saison sportive pour les 8 équipes du Club.

- Les filles sont particulièrement à l'honneur cette année :

U 13 Filles - D3 Championnes Départementales

U 15 Filles - D1 Vice-championnes Départementales

U 11 Filles - D2 Vice-championnes Départementales

- La Section Basket Loisirs conforte son dynamisme avec plus de 20 licenciés cette année

- Les Section Baby-Basket et Mini-Basket ont été particulièrement motivés et très déterminés sur les entraînements comme sur les matchs cette saison.

Une belle année sportive s'est donc achevée !

Le Club reprend ses entraînements à partir du 04 Septembre sur St Cannat, Lambesc et Rognes. Toutes nos informations sont en ligne sur [www.ustrevaresse.fr](http://www.ustrevaresse.fr) et sur la page FB de l'UST.

Bonne rentrée à tous !

L'équipe de l'US Trevaresse



## Yoseikan Budo Une belle saison s'achève, vivement la rentrée avec des nouveautés !

La Coupe des bonbons et l'AG clôturent une belle année de Yoseikan Budo !

C'est le 8 juin que s'est tenue la traditionnelle Coupe des bonbons : imaginée sous la forme d'une kermesse avec des ateliers sportifs et ludiques, cette après-midi récréative récompense tous les enfants pour leur assiduité et leur progression dans la discipline.

L'AG s'est tenue dans la foulée de cette compétition, et après le bilan habituel, toute l'équipe du Bureau, le Président du club Lionel Figueirinha et Kyoshi Mochizuki (enseignant et responsable technique du club) ont vivement félicité et remercié les ados, jeunes adultes et adultes du club qui ont brillés soit par leurs résultats sportifs, soit par leur présence régulière aux cours, tout au long de la saison !

À chaque âge ses objectifs... Ils sont tous atteints !

Le groupe est soudé et aime se retrouver en dehors des créneaux sportifs, raison pour laquelle Lionel a réitéré l'expérience de l'an passé ; d'organiser chez lui la fête de fin d'année, ouverte à l'ensemble de adhérents de tous âges et leurs familles. Une soirée conviviale et familiale sur le principe de «l'auberge espagnole», avec l'idée de partage, du buffet, des idées, des valeurs sportives ! Un beau succès cette année encore.

Enfin, en cette fin de saison, nous tenons à remercier la Municipalité et le Maire Jacky Gérard, pour le soutien apporté tout au long de l'année !

### LES ATELIERS

#### Le training

Particulièrement adapté à un public féminin ou n'ayant jamais pratiqué d'art martial, c'est un entraînement cardio-musculaire par l'utilisation de techniques de pieds-poings sans cible, chorégraphié et en musique... Un cours ludique et convivial.

#### Nouveau ! Le sparring

Idem, mais avec une application : la frappe sur cibles. Nouveau cours encadré par Édith et Yann que nous félicitons pour leur Nidan (2ème dan) ! Venez essayer le lundi de 17h30 à 18h30.

#### Le Yoseikan Budo traditionnel et technique

Techniques de jujitsu, d'aïkido et de self défense, avec projections, clés, pieds-poings, étranglements. Entraînements de techniques.

#### Le Yoseikan Budo technique et de compétition

Plutôt réservé aux sportifs, car il introduit différentes formes de combats avec ou sans armes en mousse (avec protections multiples : casques, plastrons, gants, protèges tibias etc ...).

Venez nous rencontrer au Forum des associations !

Toute l'équipe du Yoseikan Budo vous attend sur son stand le 16 septembre pour vous donner de plus amples renseignements.

Nous donnons rendez-vous à tous ceux qui veulent découvrir notre discipline au travers de démonstrations variées, et pour ceux qui souhaitent faire un cours d'essai gratuit, sur les tatamis, aux horaires précisés sur notre site internet Un simple jogging-T-shirt suffit pour ces cours de découverte.

Nous rappelons que pour les enfants, le Yoseikan Budo, est accessible dès l'âge de 5 ans (4 ans suivant l'éveil, la taille et la morphologie de l'enfant : les enseignants en discuteront avec les parents avant les cours d'essais)

Danielle Tartaruga,

Responsable Communication/Relations presse

06 03 04 17 42

Contact

Kyoshi Mochizuki

Enseignant - Responsable Technique du club

06 30 92 33 80

[kyoshi@mochizuki.fr](mailto:kyoshi@mochizuki.fr)

[yoseikan-st-cannat.fr](http://yoseikan-st-cannat.fr)

### L'enseignement sur Saint-Cannat est assuré par :

#### Kyoshi Mochizuki

Fils du Maître Hiroo Mochizuki, fondateur du Yoseikan Budo

Chargé de mission représentant le Yoseikan Budo au sein de la FFKDA

Brevet d'État d'Éducateur sportif (BEES 1)

5ème dan FFKDA

Juré d'examen aux grades

Expert YWF

Arbitre National

#### Lionel Figueirinha (Président du club)

2ème dan FFKDA

Titulaire du D.A.F (Diplôme animateur fédéral délivré par la FFKDA)

Arbitre Régional

## Saison 2017-2018 / rejoins-nous !



Les -12 reçoivent leur coupe avec un 3<sup>e</sup> titre en trois ans !



3<sup>e</sup> du championnat et 3<sup>e</sup> de la Med Hand Cup. Une belle saison à confirmer !



Les -15 déterminées en entrant sur le terrain pour un match décisif contre Valréas en qualification ligue PACA. Victoire d'un but



La saison prochaine, les catégories d'âge seront impaires et non plus paires. Les équipes restent donc inchangées. Par ailleurs, la Ligue Provence-Alpes et la Ligue Côte fusionnent. Malgré une concurrence accrue, nos équipes -17 ans et -15 ans féminines sont qualifiées au niveau «élite», le plus élevé. Sur le podium en -14, nos -15 accompa-

gnent les deux plus gros clubs féminins des Bouches-du-Rhône dans un championnat à 12 qui leur fera parcourir toute la région PACA. Les -17 évolueront aussi au niveau élite PACA. Les -13 ans seront compétitives dans un championnat départemental avec des finalités régionales. Les trois victoires consécutives en -12 ans montrent la qualité de notre formation et expliquent cette progression. Nos seniors féminines évolueront en 2<sup>e</sup> division régionale avec pour objectif la poule d'accession en 1<sup>re</sup> division.

### Du côté des masculins

La filière est également complète avec des -17, des -15 et des -13 ans qui essaieront de gagner leur place en niveau haut départemental lors des brassages de septembre. L'équipe seniors tentera de son côté d'enclencher un cycle positif avec la montée de quelques jeunes prometteurs et aucun départ notable.

### Notre École de Hand

Labellisée par notre fédération pour une 4<sup>e</sup> saison consécutive, elle accueille les enfants à partir de 4 ans (babyhand) avec des -9 ans et des -11 qui participeront régulièrement à des tournois.

### Équipe Loisir

Notre équipe loisir (sans limite d'âge) effectue régulièrement des matchs amicaux.

### Les débutants sont les bienvenus

Mais nos ambitions ne nous empêchent pas d'accueillir des débutants. Un encadrement technique très performant, avec des entraîneurs diplômés et régulièrement en formation, nous permet de faire progresser très vite les plus motivés. Nos équipes seniors et de jeunes bénéficient de deux entraînements par semaine mais aussi de séances ou de stages supplémentaires. L'envie, l'engagement et la combativité permettent d'avoir des résultats à condition de prendre du plaisir et de nouer des amitiés.

Alors lancez-vous dans l'aventure !

Bien sportivement.

L'équipe du Handball Concernade

Contact

Handball Concernade

t06 85 66 80 18

contact@hbconcernade.com

www.hbconcernade.com

## TRAINING BOXE THAI-K1-KICK



Vous voulez sculpter votre corps et savoir vous défendre ? Rien de tel que la training boxe !

Les cours se déroulent les mercredis et vendredis à partir de 20h. Pour vous accueillir, un groupe sympa et dynamique !



### Cross Training Academy organise Wod Indestructible !

Une journée dédiée à l'initiation et à la pratique du Cross Training ! Une participation de 5€ sera reversée à l'Association Indestructible 9h30-12h Centre Cross Training Academy à La Pile

Renseignements : Christophe Desmoulin 07 86 63 48 53  
Ou Katia Gautier - lazaro.katia@orange.fr

## Les vacances c'est bien, MAIS LA GYM, C'EST MIEUX POUR... LES FORMES !



L'Association Gymnastique Volontaire de Saint-Cannat devrait reprendre ses activités dès le lundi 18 septembre, après le forum des associations.

Comme d'habitude, elle propose un large panel de cours à des horaires variés, ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes, de quoi satisfaire tous les publics.

### Gymnastique douce

Plus spécifiquement tournée vers les séniors. Travail de mobilité articulaire, d'assouplissements avec un travail postural léger.

### Pilates

Renforcement des muscles profonds, concentration, respiration, placement, étirement.

### Gym cardio

Association de renforcement musculaire avec travail du rythme cardiaque par un échauffement cardio et des mouvements ciblés. Renforcement du travail cardio-vasculaire, avec une chorégraphie ou un enchaînement de mouvements

### Gymnastique intermédiaire

Renforcement musculaire général

### Circuit training

Basé sur le contrôle de la fréquence cardiaque, renforcement musculaire alterné avec du cardio, combinaison de mouvements et défini selon objectif (perte de poids, amincissement, tonicité..)

### Gym équilibre / Gym mémoire

Destiné aux seniors et/ou aux accidentés de la vie qui souhaitent conserver leur autonomie le plus longtemps possible, il leur est proposé cet atelier mixte le jeudi matin.

Cette gymnastique sollicite autant le corps que l'esprit par tout un programme d'exercices ludiques axés sur l'attention, la concentration et l'équilibre, mémorisation des formes, des couleurs. Il a pour objectif de diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes par l'entretien et la stimulation des fonctions d'équilibre, renforcer et stabiliser les mécanismes de mémorisation, renforcer le lien social.

D'une manière générale, tous les cours ci-dessus allient un travail de renforcement musculaire et cardio-vasculaire pour tonifier les différentes parties du corps : abdos, fessiers, dorsaux, bras, et affiner la silhouette. Ils se terminent par de la relaxation.

Tous les cours seront dispensés par 3 animatrices diplômées, salariées de l'association, dynamiques et très sympathiques. Les séances se déroulent dans la joie et la bonne humeur.

### La section marche dynamique/marche nordique,

Ouverte la saison dernière, elle a rencontré un franc succès. Les séances se déroulent les lundi et samedi matin. Cette section est animée par Sylvie qui vous emmènera respirer l'air pur de la forêt, par les petits chemins, loin du bruit et de l'agitation.

### Des activités festives

Notamment, la chasse aux œufs, à l'occasion des fêtes de Pâques, à destination des enfants du village. Voir l'article Rubrique Enfance.

En attendant, rendez-vous au forum des associations pour inscription et renseignements complémentaires.



La Présidente,

Chantal Pellegrin

04 42 57 31 57

06 41 10 42 60

cgpellegrin@orange.fr

## En Forme ! JOUE LA NOUVEAUTÉ



Merci à tous nos adhérents pour une année encore riche sportivement et humainement chez En Forme ! autour de vos séances hebdomadaires de Marche nordique et de Pilates, mais aussi autour des événements découverts proposés.

Des nouveautés vous attendent dès le mardi 12 septembre dans votre association :

- de nouveaux créneaux de Pilates
  - de nouvelles séances de Marche nordique : lundi après midi séance sportive, mardi soir séance en nocturne et vendredi matin effort plaisir.
- Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous vous êtes bien reposés... car la rentrée va être sportive !

Sophie, Catherine  
Et votre coach Marilen

Contact

enformesaintcannat@gmail.com

Marilen Calleja / 06 74 19 28 73

## NAISSANCES

03.03.2017 Lucy  
fille de Nicolas Chaix et Natacha Gautier  
05.03.2017 Thomas  
fils de Marc Cadiou et Cécile Coste  
05.03.2017 Giulia  
fille de Jérémy Cabezo et Laura Gianetti  
25.03.2017 Alexis  
fils de Jonathan Rigaux et Laurence Peugny  
07.04.2017 Sofia  
fille de André Colon et Naïma Laghouati  
18.04.2017 Gabriel  
fils de Antoine Argaux et Audrey Arsac  
18.04.2017 Noé  
fils de Cédric Canteloube et Violette Guez  
21.05.2017 Cécilia  
fille de David Gleyzal et Marie-Véronique Prat  
08.06.2017 Nathan  
fils de Jean Boyer et Barbara Chouchanian  
*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*  
NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

## MARIAGES

22.04.2017  
Didier Tremel et Pascale Robert  
06.05.2017  
Robert Verdumo et Michèle Cambiaggio  
20.05.2017  
Erick Cassar et Marie Guillet  
03.06.2017  
Patrick Martinez et Anaïs Maurin  
10.06.2017  
Nicolas Rousselot et Barbara Lefebvre  
17.06.2017  
Hervé Merle et Véronique Sarché  
17.06.2017  
Aurélien Viou et Valène Noriga  
24.06.2017  
Emmanuel Charmetant et Maëlys Troussier  
24.06.2017  
Jean-Baptiste Bassi et Sarah Patou  
24.06.2017  
Dominique Costargent et Anne-Isabelle Picard  
30.06.2017  
Julien Bernard et Jihane Lemoine  
01.07.2017  
Bruno Lopes et Marie-Caroline Jouve  
01.07.2017  
Christophe Roussel et Sylvie Pigaglio  
12.07.2017  
Eric Farmanian et Monique Palandri  
*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.*

## DÉCÉS

13.03.2017 Camille Pras veuve Gautier à Saint-Cannat  
17.03.2017 François Rastoll à Saint-Cannat  
21.03.2017 Mattéa Meduri veuve Di Meglio à Aix-en-Provence  
24.03.2017 Sylvain Gérard à Aix-en-Provence  
28.03.2017 Henri Loridon à Aix-en-Provence  
16.04.2017 Germaine Bacedoni veuve Bacquart à Saint-Cannat  
20.04.2017 Marius Bucalo à Aix en Provence  
27.04.2017 Yvonne Barras veuve Pellissier à Aix-en-Provence  
29.04.2017 Michèle Guilbert épouse Tucci à Saint-Cannat  
03.05.2017 Socorro Diaz épouse Lorenzo à Aix-en-Provence  
04.05.2017 Jean-Noël Cabrera à Aix-en-Provence  
06.05.2017 Leone Richaud épouse Laugier-Bain-Ravel à Saint-Cannat  
06.05.2017 Gaston Locqueneux à Aix-en-Provence  
07.05.2017 Guy Parent à Saint-Cannat  
07.05.2017 Manuel Navascues à Saint-Cannat  
14.05.2017 Marguerite Gianmarchi-Chabrier épouse Monnier à Saint-Cannat  
27.05.2017 Serge Gosse à Saint-Cannat  
31.05.2017 Georges Femminis à Saint-Cannat  
01.06.2017 Sauveur Bombolo à Aix-en-Provence  
03.06.2017 Guy Valentini à Salon-de-Provence  
10.06.2017 Denise Allione veuve Pierron à Saint-Cannat  
15.06.2017 Louis Ollivier à Aix-en-Provence  
18.06.2017 Guy Pravet à Aix-en-Provence  
20.06.2017 Irène Mikolajczyk épouse Desausseats à Saint-Cannat  
20.06.2017 Marie-Claude Giunti épouse Diambri à Saint-Cannat  
*Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.*

## Transfert du Pacs aux Mairies

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle et transfère à l'officier de l'état civil le pouvoir qui était hier conféré aux greffiers des tribunaux d'instance, d'enregistrer les Pactes Civils de Solidarité (PACS).

L'article 513-3 du Code civil a été modifié en ce sens et c'est donc un travail complémentaire qui est demandé aux employés des Services de l'État Civil.

Le décret n°2017-889 du 6 mai 2017 modifie les dispositions règlementaires relatives aux PACS en prévoyant l'enregistrement et la gestion des déclarations, des modifications et des dissolutions de PACS par les officiers de l'État Civil.

Il prévoit également l'utilisation du dispositif COMEDDEC (Communication Électronique de Données d'État Civil), plate-forme d'échanges instituant une procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes de l'État Civil. Ce dispositif pourra être utilisé par les officiers de l'État Civil. pour obtenir communication des données à caractère personnel contenues dans les actes de l'état civil des futurs partenaires ainsi que pour la transmission des avis de mention aux fins de mise à jour des actes de l'État Civil. Des partenaires.

**Le transfert des PACS aux officiers d'état civil en mairie entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2017.**

## EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

2017  
Budget principal

Nous poursuivons notre politique de maîtrise des dépenses avec un résultat cumulé largement positif de 1 174 458 € sur le compte administratif 2016. Il s'agit moins d'effort que de nouvelles habitudes adoptées depuis plusieurs années. Côté Investissement, il a fallu revoir à la baisse nos programmations pluriannuelles en raison de la diminution des dotations. Un phénomène qui semble s'installer dans la durée. En effet, la Cour des comptes vient de rendre public un rapport commandé par le 1er Ministre, Edouard Philippe, sur l'état des finances publiques. Un constat qui laisse augurer de cette hypothèse.

En 2017, le gouvernement a reconduit pour la deuxième année, le Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) destiné au développement des énergies renouvelables, aux rénovations thermiques, aux mises aux normes des équipements publics, au logement et aux équipements publics. A ce titre, nous avons déposé des dossiers auprès du représentant de l'Etat pour des travaux d'accessibilité de l'Eglise et pour de l'amélioration thermique des écoles. L'aide apportée est de 35 % du montant des opérations.

L'incertitude provient aussi de la Métropole,

dont certains transferts de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2018 posent des problèmes. Notamment, la gestion des grands équipements marseillais (le stade Vélodrome, l'Opéra, le Palais des Sports, pour n'en citer que quelques-uns) qui semble reportée grâce à la fronde d'une partie des 92 Maires, inquiète pour les investissements dans leur commune ; avec 2 Milliards de dette, la santé financière de la Métropole est fragile.

## Budgets annexes

**Assainissement** : un résultat cumulé de 587 230 € en 2016.

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) mis en œuvre le 1er juin 2015, et ce pour 12 ans, a permis une négociation favorable et une légère baisse des tarifs aux usagers.

Des travaux importants de réfection des réseaux sont en cours sur l'avenue Camille Pelletan, le boulevard Marcel Parraud et le secteur de la Seigneurie.

**Eau** : un résultat cumulé de 99 103 €

Idem ci-dessus pour le contrat de DSP du service de l'Eau, les deux contrats ayant été conclus en même temps.

La campagne de changement des branchements en plomb a été effectuée en 2016 et s'achèvera en 2017. Des travaux d'amélioration

du réseau et d'entretien des bassins d'eau potable sont programmés et nous continuons à rechercher une nouvelle ressource en eau souterraine. Jusqu'ici aucune n'a donné entière satisfaction au regard des besoins de la commune.

NB : Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les compétences Assainissement collectif et Eau sont transférées à la Métropole, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015. Les contrats de DSP seront repris dans leurs propres termes. L'assainissement non collectif étant déjà une compétence métropolitaine.

**Régie municipale des caveaux** : un résultat cumulé de 8 614 €

Ce service public n'appelle pas de commentaire particulier. Il répond à la demande des familles.

## Ce que l'on peut en dire

Avec un résultat agrégé 2016 de 1 869 405 €, l'équipe municipale peut continuer à avoir des projets, les mettre en œuvre, et aborder la deuxième partie du mandat sereinement. Même si des inconnues "métropolitaines" obligent à beaucoup de vigilance.

*Josiane Duffau  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire - Déléguée aux  
Finances et à l'Économie  
CONTINUITÉ D'ACTION POUR SAINT-CANNAT*

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

**RYTHMES SCOLAIRES** : La réforme des rythmes scolaires ne cesse de faire couler de l'encre... Le précédent gouvernement a quasiment sans concertation, imposé aux communes, aux parents et aux enseignants une réforme très controversée quant à ses effets sur nos enfants, d'autant qu'elle a entraîné de nombreuses difficultés d'application et d'organisation.

Constatant l'échec de ce dispositif, il est regrettable que le nouveau gouvernement ait fait dans la demi mesure, en laissant le choix aux communes de continuer ou non d'appliquer cette organisation hebdomadaire compliquée, c'est le moins qu'on puisse dire, au vu des débats qui ont eu lieu sur notre commune. La Mairie de Saint-Cannat, il faut le souligner, a réussi à organiser des activités périscolaires de qualité, en lien avec les associations et les enseignants volontaires.

Malgré cela, les enfants, notamment les plus petits, sont davantage fatigués du fait d'une présence accrue en collectivité, les parents ne pouvant pas forcément adapter leur

temps de travail à ces nouveaux rythmes censés raccourcir les journées...

Par ailleurs, les associations ne disposent plus des mercredi matin pour animer des activités extra scolaires ce qui, pour les enfants adeptes de ces activités, alourdit encore plus leur emploi du temps hebdomadaire. Tout cela pour un coût non négligeable, tant pour la commune que pour les familles qui n'avaient rien demandé, coût qui ira crescendo puisque le gouvernement a sous-entendu la fin des subventions dès 2019.

Après consultation des parents d'élèves, fin juin, la Mairie a décidé de maintenir le schéma actuel de la semaine de 4,5 jours au moins pour la prochaine rentrée scolaire. Espérons que ni les contribuables, ni les familles, n'auront à subir le prix de ce choix si celui-ci devenait pérenne.

**INCENDIE DE JUILLET** : Sans doute conséquence d'un geste anodin mais au combien irresponsable, une grande partie de notre patrimoine naturel s'est transformé en paysage de désolation où les carcasses noircies

des arbres calcinés émergent d'un tapis de cendres seul témoignage d'une forêt disparue.

Face à ce désastre, angoisse, colère et incompréhension côtoient un sentiment de fierté devant l'élan de solidarité dont ont fait preuve tous ces bénévoles qui ont assuré le soutien matériel et moral des pompiers dont nous ne louerons jamais assez le dévouement et le professionnalisme. N'oublions pas également l'action des Comités des feux non seulement de St-Cannat mais aussi de la plupart des villages environnants. Les autorités notamment le Sous-Préfet mais aussi notre Maire ont été très présents et efficaces dans la gestion de ce sinistre. Il est rassurant d'observer que dans une telle situation de crise, l'égoïsme et l'individualisme s'estompent au profit de la générosité et du dévouement.

**Nous sommes fiers d'être Saint-Cannadens**

Écrit le 25 /07/2017 par les élus d'opposition : Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

Saint-Cannat

# TEMPS FORT JEUNE PUBLIC

24 oct > 3 nov



MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE

PAYS D'AIX

Ville de  
SAINT-CANNAT